



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT PARRÉS AUX TERTRES

LE PATROCLIEN

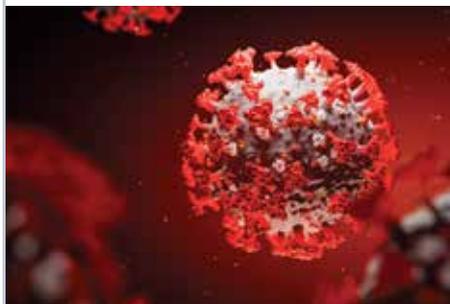
Bien vivre à St Parres



JOYEUSES
FÊTES

DOSSIER

Saint Parres aux Tertres
face à la COVID-19



2 NOUVEAUX ADJOINTS

Une nouvelle équipe à
votre service



NOUVEAUTÉ

Une sapinade à
Saint Parres aux Tertres



Votre nouveau

BULLETIN

MUNICIPAL

Une page se tourne, 2020 se termine et l'année 2021 arrive à grands pas. A cette occasion, l'équipe municipale est heureuse de vous proposer une toute nouvelle version de votre bulletin. Celle-ci se veut **plus claire et plus facile d'accès, avec de nouvelles rubriques** qui vous permettront de trouver facilement l'information qui vous intéresse.

DE NOUVELLES RUBRIQUES

« Dans le rétro » revient sur les événements qui se sont

déroulés dernièrement dans la commune. La rubrique « *La Mairie vous informe* », vous donne des nouvelles de la vie municipale. Le « *Dossier* » traite de manière détaillée d'un sujet d'actualité, d'importance ou historique.

Plusieurs rubriques font le point sur la vie de la commune dans divers domaines (jeunesse, travaux, environnement, culture...). « *L'Agenda* » vous présente les spectacles et animations à venir. « *Zoom sur...* » met en valeur des habitants, des associations, des commerçants qui font preuve d'initiative. La rubrique « *Pour*

se divertir » vous donne l'occasion (ainsi qu'à vos enfants) d'apprendre, de manière ludique, à mieux connaître Saint Parres aux Tertres. La page « *Calendrier* », détachable, vous servira de pense-bête pour vous rappeler les événements à ne pas rater. Bien-sûr, ce nouveau bulletin continue d'offrir un espace d'expression aux associations.

POUR LE BIEN DE LA PLANÈTE

Dans un souci écologique, votre bulletin est désormais imprimé sur du **papier recyclé**.

Il faut savoir qu'une tonne de papier recyclé équivaut à 3 à 5 tonnes de bois et que la production de papier recyclé économise environ 90% d'eau et réduit de moitié l'énergie nécessaire à la fabrication du papier, ce qui permet une réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le choix de ce papier, ainsi qu'un changement d'imprimeur, sont aussi l'occasion de réduire le coût d'impression de votre bulletin, dans l'objectif de rationaliser les dépenses de la commune.

L'ensemble de la municipalité espère que ce nouveau bulletin vous donnera entière satisfaction et saura répondre à vos attentes.

RÉSULTAT DU SONDAGE

QUEL NOM POUR VOTRE BULLETIN MUNICIPAL ?

Vous avez été 132 à répondre au sondage concernant le nom du bulletin communal, proposé dans *Le Patroclien N°149* de septembre 2020 (page 18).

Voici les résultats :

- Nous, les Patrocliens ! : 7 votes
- Bien vivre à Saint Parres : 29 votes
- Saint Parres et VOUS : 14 votes
- L'Echo du Tertre : 9 votes
- St Parres Mag : 12 votes
- Le Patroclien : 61 votes

Vous avez montré votre attachement au nom de votre bulletin municipal, qui reste donc inchangé.

ADIEU 2020...

Chers Patrocliens et chères Patrocliennes,

Le temps des fêtes est arrivé et, avec lui, les réjouissances contrariées par cette épidémie inédite et en tout point dévastatrice.

J'ai une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés, et en particulier pour Yvonne GRANMONT, qui a été conseillère municipale jusqu'en 2001 et était très attachée à notre commune.

J'ai également une pensée particulière pour ceux qui ont vu leur emploi touché par cette crise. Sachez que la municipalité est à vos côtés dans ces moments d'inquiétude.

Depuis notre dernier rendez-vous, notre équipe a été remaniée dans l'intérêt de notre commune, avec

l'écoute et la méthode que vous êtes en droit d'attendre. Deux adjoints sont venus me rejoindre : Mme Maryse PETIT, à la voirie et à l'éclairage public, et M. Pascal DAUTREVAUX, à la jeunesse, aux affaires scolaires et au C.M.J. Ils mettront leur expérience et leur sérieux à votre service. Ils se sont mis au travail avec enthousiasme et je leur fais confiance pour mener à bien notre projet.

Des chantiers importants sont déjà en cours pour cette nouvelle année : la révision de notre Plan Local d'Urbanisme, une étude sur un vrai plan de circulation pour l'avenue du Général de Gaulle, nos référents de quartier, la réflexion sur la police et la protection des habitants, la mise en réseau de notre bibliothèque. Nous travaillons aussi avec nos partenaires sur un pro-



jet de création de passerelle. Bref, de belles perspectives pour nous tous avec, toujours comme ADN, la concertation.

2021 s'offre maintenant à nous. Espérons que nous retrouverons en son cours la santé et l'espoir de jours bien meilleurs. Je vous souhaite, au nom de toute l'équipe municipale, le meilleur. Prenez soin de vous.

DANS LE RETRO

- La classe de Mme Foufè
- Concours photos comité des fêtes

4

LA MAIRIE VOUS INFORME

- Une nouvelle équipe
- Les arrivées et départs du personnel

9

DOSSIER

- Spécial COVID Saint Parres aux Tertres s'adapte à la crise sanitaire

14

JEUNESSE

- Les Accueils de loisirs

18

SOLIDARITÉ - SOCIAL

- Les colis aux aînés

21

CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT

- Sabinade

22

TRAVAUX

- La fibre s'installe

26

CULTURE

- La bibliothèque

29

AGENDA ET CALENDRIER

30

ZOOM SUR...

- L'Anglais comme jamais

33

ASSOCIATIONS

- L'actualité des associations

34

POUR SE DIVERTIR

- BD Pépé Almaric jeux

42

ETAT CIVIL

43

TRIBUNE LIBRE

44

INFOS PRATIQUES

- Toutes vos infos utiles

45

LE PATROCLIEN

Responsable de la publication :
Magali CHABROL

Editeur :
Mairie de Saint Parres aux Tertres

Responsable de la publicité :
Sylvie CHAUVIER

Conception :
SYSCOM' (03 25 75 79 92)
6, rue Archimède
10600 La Chapelle Saint Luc
www.agence-syscom.com

Impression :
LA RENAISSANCE (03 25 70 44 70)
10, avenue des Tirverts
10150 Pont Sainte Marie

Dépôt légal : N° 1827/2001

Tirage : 1 600 exemplaires

Distribution :
L'Atelier du courrier

Bulletin imprimé sur du papier recyclé
NAUTILIS



Ecole Brossolette

RANDONNÉE ET RENCONTRE

Les élèves de l'école Brossolette-Ferry se sont donnés rendez-vous dans la forêt du Temple pour **une randonnée mardi 29 septembre** : rien de mieux pour donner à chacun le goût de l'effort dans ce parcours de 11 kilomètres et fédérer le groupe pour affronter cette nouvelle année scolaire ! Les CE1 vous font partager leur ressenti.



On a fait un barrage avec les amis. On a vu un arbre tomber. *Miya*

J'ai bien aimé la randonnée parce qu'on a visité la forêt et c'est s'aventurer.

Moi, Gabin, j'ai aimé courir devant et tenir un bébé lézard !

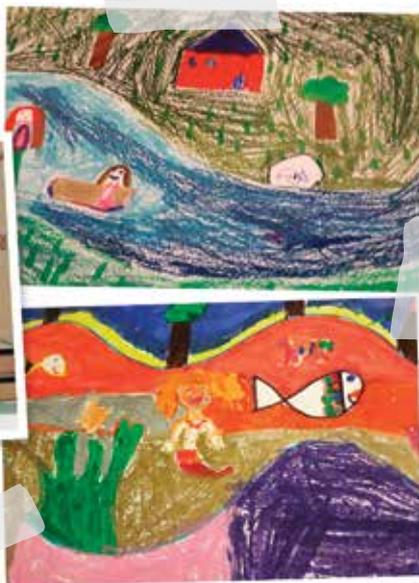


J'ai bien aimé courir dans la boue. *Louise*

J'ai très bien aimé la randonnée, surtout ramasser des glands. *Enzo*

On a vu une bombe de l'ancien temps dans un arbre. *Samuel et Baptiste*

La randonnée était super ! *Mathéo*



RENCONTRE AVEC SUZY VERGEZ, ILLUSTRATRICE

Jeudi 8 octobre, dans le cadre du Salon du livre, les CP et les CE1 ont accueilli Suzy VERGEZ. Elle a transporté les enfants dans l'histoire « *Okavango, le fleuve qui jamais ne trouva la mer* », écrite par Nane et Jean-Luc VEZINET, dont elle a réalisé les illustrations. Chaque élève a pu ensuite réaliser le fleuve de ses rêves, accompagné des précieux conseils de Suzy, pour enfin construire une grande fresque.





Concert

"LES ANGES

MUSICIENS"

Le public était au rendez-vous lors du concert « Les anges musiciens » donné par l'ensemble Obsidienne le mardi 22 septembre à 19H à l'église de Saint Parres aux Tertres. Le port du masque et les mesures sanitaires n'ont pas empêché les 120 spectateurs de profiter pleinement de ce concert de musique médiévale. Emmanuel Bonnardot, Hélène Moreau et Florence Jacquemart, les trois musiciens sénonais, n'ont pas seulement enchanté le public par leurs voix et leurs mélodies, ils lui ont également permis de (re)découvrir des instruments oubliés, tels que le crwth (instrument à cordes d'origine galloise), la vesse (sorte de cornemuse en vessie de porc) ou même les coquilles Saint Jacques, ainsi que bien d'autres instruments utilisés au Moyen Âge. Le groupe a été présent toute

la journée dans la commune, jouant le matin devant les élèves de l'école élémentaire et l'après-midi devant les résidents de l'EHPAD la Villa du Tertre. Cette belle opération a vu le jour grâce à la Médiathèque Départementale de l'Aube (MDA) et à la biblio-

thèque municipale de Saint Parres aux Tertres, aidées dans cette organisation par l'équipe municipale et par l'Ensemble paroissial. Elle s'est conclue le soir par ce concert ouvert à tous, magnifié par la beauté et l'acoustique de l'église patro-





CONCOURS PHOTO

une semaine, un thème, une photo

Il y a un peu plus de 8 mois, le Comité des fêtes de Saint Parres aux Tertres organisait un concours photo sur la nature, ouvert à tout le monde. Le principe était : 1 semaine, 1 thème, 1 photo.

Les participants ont été invités à prendre des photos depuis chez eux pour illustrer les 5 thèmes du printemps qui arrivait, un bon moyen de garder un œil sur la nature, même confiné à la maison.

La nature en éveil offrait alors une belle palette de couleurs grâce aux fleurs, aux arbres, aux insectes, aux oiseaux et même grâce aux animaux do-

mestiques et de la ferme. A la fin de chaque semaine, un jury composé de 5 à 7 membres de l'association votait et élisait le gagnant.

La participation a été importante et de qualité : 350 photos ont été reçues au total !

REMISE DES PRIX

C'est devant une trentaine de personnes que s'est déroulée la remise des prix du concours photo le samedi 13 septembre 2020 dans le hall de la salle Deterre Chevalier, en présence du Maire, Jack HIRTZIG, et de Régine MERRAD, adjointe au Maire.

LES PRIX REMIS AUX 8 GAGNANTS SONT :

- **Charlène FEGER** : un bon d'achat de 50€ chez Gionnet Fleurs
- **Léa VIARD** : un bon d'achat de 50€ chez Cultura
- **Fabrice VIARD** : un bon d'achat de 50€ chez Cultura
- **Clémence BUCHE** : un bon d'achat de 50€ chez Cultura
- **Daniel FORGET** : un bon d'achat de 50€ chez Cultura
- **Nathalie SIMON** : un bon d'achat de 50€ chez Cultura
- **Gwen LE MOING** : un bon d'achat de 50€ chez Cultura
- **Maëlys SAUNIER** : un bon d'achat de 50€ chez Cultura.



1



3



2



5



4



6



7



8

Légendes des photos gagnantes :

1. Semaine 1 Charlène FEGER
2. Semaine 2 Léa VIARD
3. Semaine 3 Fabrice VIARD
4. Semaine 4 Clémence BUCHE
5. Semaine 5 ex-aequo Daniel FORGET
6. Semaine 5 ex-aequo Gwen LEMOING
7. Semaine 5 ex-aequo Nathalie SIMON
8. Photo gagnante Enfant Maëlys SAUNIER



PHOTOS DES ENFANTS

Environ 35 enfants ont participé. Tous ont reçu un petit lot ainsi qu'un goûter.

L'équipe du Comité des fêtes remercie les participants pour leur implication dans ce concours.





> CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Crise sanitaire oblige, la cérémonie du 11 novembre s'est déroulée en comité restreint. Dans son discours, le Maire a rendu hommage à tous les morts pour la France. Des fleurs ont été déposées devant le monument aux Morts, au cimetière sur les tombes des combattants, ainsi qu'à la stèle du Lieutenant Taittinger.

DÉCROCHAGE DE L'EXPOSITION

L'exposition « Sur la palissade... » organisée par Marie-Jeanne HERBILLON-LOUET, évoquée dans *Le Patroclien* N°149, a été décrochée le vendredi 16 octobre en présence du Maire, Jack HIRTZIG, de Magali CHABROL, adjointe au Maire, et de plusieurs membres de la commission *Vie culturelle et communication*. Les artistes ayant réalisé les œuvres étaient également au rendez-vous, heureux de l'initiative prise par cette habitante de Saint Parres.

UNE ANIMATION ÉPHÉMÈRE APPELÉE À DURER...

Marie-Jeanne HERBILLON-LOUET a eu l'idée, durant le confinement du printemps, de transformer l'avenue Général de Gaulle en galerie d'art à ciel ouvert. Un projet qui a beaucoup plu à la municipalité, qui cherchait à

égayer cette artère. L'évènement va donc être pérennisé. Il a été décidé d'organiser une exposition tous les trois mois environ sur des thèmes différents. **Le prochain thème sera celui des fêtes de Noël, avec des œuvres réalisées par les enfants des écoles.** Vous pourrez les admirer **de début décembre jusqu'à fin février.**

Pour Marie-Jeanne HERBILLON-LOUET, «*l'idée principale est de faciliter l'accès à l'art pour tous, la rencontre avec le public pour les artistes, tout en mettant en valeur le patrimoine et les talents locaux. Nous faisons d'idées autour de la bande dessinée, de la photo, de l'architecture de la ville, de l'histoire ou encore du végétal...*» **L'idée, ce serait que d'autres propriétaires de l'avenue nous emboîtent le pas. Pourquoi ne pas transformer l'avenue**

«sur la palissade...»

ral de Gaulle en une avenue des artistes ? Une artère de l'agglomération dédiée à l'art et aux talents locaux...». Si vous souhaitez proposer votre clôture comme support d'exposition, contactez Mme HERBILLON-LOUET au 06.80.35.40.24.



«J'ai adoré cette initiative et j'ai contacté Marie-Jeanne pour que cette impulsion ne soit pas sans lendemain, que l'on poursuive ces actions qui dynamisent la commune», déclare le Maire.

Une nouvelle équipe À VOTRE SERVICE

Suite aux changements ayant eu lieu dans le conseil municipal, j'ai le plaisir de voir nous rejoindre 2 nouveaux adjoints et 5 nouveaux conseillers municipaux, prêts à servir la commune.

2 NOUVEAUX ADJOINTS

Pascal DAUTREVAUX, adjoint à la Jeunesse, aux affaires scolaires et au CMJ



Pascal est un élu possédant un sens aigu du travail et de l'engagement, plein de bienveillance et toujours rigoureux. Dès son élection, il a pris toute la mesure du travail à accomplir et s'est attelé à la tâche avec l'aide des agents de la commune. Avec lui, nous pourrons compter sur une personne de valeur, ouverte à la discussion et soucieuse de se mettre au service de la jeunesse.

Les projets sont importants et n'ont pris que trop de retard. Pascal DAUTREVAUX s'engage donc dans la réflexion autour des Accueils de Loisirs du mois d'août et de la politique tarifaire concernant la restauration. Vous pourrez lui faire confiance dans ces domaines. Il sera présent au Conseil d'école et à vos côtés, car il n'a pas peur du travail considérable qui l'attend.

Madame Maryse PETIT, adjointe à la voirie et l'éclairage public



Tout le monde connaît et reconnaît le travail de Mme Maryse PETIT. Très efficace et méthodique, elle est impliquée dans la vie municipale depuis longtemps. J'ai pu la voir travailler comme collègue au conseil municipal. Ouverte au dialogue et toujours pondérée, elle est soucieuse d'apprendre et accepte tous les conseils. Bref, une élue comme on les aime !

Respectueuse des engagements financiers et toujours soucieuse du budget qu'elle gère, elle connaît parfaitement ses dossiers et travaille en collaboration avec tous les acteurs en toute transparence. Elle aura la charge de la voirie et de l'éclairage public. Avec sa commission, elle devra construire le plan des travaux pour les 5 ans à venir. L'une de ses principales missions sera d'élaborer un nouveau plan de circulation, avec méthode, en suivant les conseils d'experts, et surtout en consultant les Patrocliens pour les associer à notre démarche. Sans mauvais jeu de mots, avec Mme PETIT, nous revenons dans la bonne voie.

5 nouveaux CONSEILLERS MUNICIPAUX

Cinq nouveaux conseillers municipaux intègrent également l'équipe municipale pour vous servir :



De haut en bas :

Christel WILMES-AUDOUIN
Anthony BUONANNO
Nathalie CARTIER
Laurent PINEAU
Maëva LE HUERON

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

L'équipe municipale a l'intention d'organiser une **cérémonie des vœux le vendredi 8 janvier 2021 à 17H30 à la salle Deterre Chevalier**, afin de partager un moment convivial pour célébrer la nouvelle année et de rendre compte à la population de son action. Y seront conviés les nouveaux

habitants de la commune, les commerçants et les artisans.

Cependant, en raison de la crise sanitaire actuelle, il est bien difficile de savoir de quoi demain sera fait. **Cette cérémonie pourrait donc être annulée si les conditions sanitaires l'exigent.**

Mise en réseau de la bibliothèque municipale...

LE PROCESSUS

EST LANCÉ !

Le réseau de bibliothèques du territoire de Troyes Champagne Métropole (TCM) existe depuis 1998. Il est coordonné par la Médiathèque Jacques Chirac, située à Troyes. Son objectif est d'offrir au public un accès large et facilité aux ressources documentaires disponibles sur le territoire de TCM. Son fonctionnement collaboratif permet aux bibliothèques membres une amélioration des services offerts au public et la mise en place d'actions culturelles partagées.

Comme prévu dans le projet de l'équipe municipale, la Commission Vie culturelle et communication et la bibliothèque municipale ont commencé à travailler sur le processus d'adhésion à ce réseau. En effet, si la bibliothèque municipale est déjà intégrée à ce réseau dans le domaine de l'action culturelle, elle ne l'est pas en ce qui concerne le prêt. Pour les usagers, cela se traduira notamment par la possibilité d'emprunter ou de rendre près de chez eux n'importe quel document disponible dans l'une des bibliothèques du réseau.

Le conseil municipal, dans sa séance du 3 novembre 2020, a autorisé le maire à signer deux conventions :

- une convention de partenariat entre la commune et TCM
- une convention de mise à disposition du progiciel SIGB (Système Intégré de Gestion des Bibliothèques), c'est-à-dire un logiciel destiné à la gestion informatique des activités nécessaires au fonctionnement de la bibliothèque.

Ces conventions doivent désormais être acceptées par le conseil communautaire de TCM qui aura lieu en décembre, avant de pouvoir être signées par les deux parties.

Un projet en bonne voie...



> BIENVENUE À FLORENCE FERNANDES

Entrée dans la fonction publique territoriale en 1998, exerçant précédemment au Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient, Florence FERNANDES a pris ses fonctions à la mairie de Saint Parres aux Tertres le 16 novembre dernier, en qualité de Responsable des Ressources Humaines. Elle succède à Catherine CHARVOT. Florence a en charge la gestion des agents de droit public et de droit privé qu'elle doit conseiller sur le déroulement de leurs carrières, ainsi que sur leurs droits et leurs devoirs. Toute l'équipe de la mairie lui souhaite une bonne adaptation dans son nouveau poste et espère qu'elle s'y plaira.

Départ de

CATHERINE CHARVOT

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE DES SERVICES

Catherine CHARVOT, à l'époque titulaire du grade de secrétaire de mairie, était arrivée le 1er avril 2003 à Saint Parres aux Tertres pour y exercer les fonctions de Directrice Générale Adjointe des Services, en charge également de la gestion des Ressources Humaines. Aux petits soins pour l'ensemble du personnel, bienveillante, arrangeante, voire maternante, Catherine faisait le nécessaire pour que chaque agent travaille dans les meilleures conditions. Promue au grade d'attaché terri-



torial en 2011, elle a toujours fait son maximum pour éviter tout dysfonctionnement dans les services municipaux, se dévouant sans compter à la collectivité. Mariée et maman d'un garçon, Catherine est une personne dis-

crète et réservée, très appréciée de ses collègues, des élus et des partenaires avec qui elle travaille. Elle distille son empathie à tous ceux qui en ont besoin sans jamais se plaindre, malgré quelques épreuves personnelles difficiles.

Le 1^{er} novembre 2020, Catherine a été nommée Responsable finances et relations humaines à la mairie de Rosières-près-Troyes, après 17 ans de bons et loyaux services dans notre commune. L'ensemble de ses collègues et des élus lui souhaite une excellente poursuite de carrière et la remercie infiniment pour tout le travail accompli à Saint Parres.

> DÉPART EN RETRAITE DE BRIGITTE PARTIOT

Admise à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1er octobre 2020, Brigitte PARTIOT était la plus ancienne parmi les agents de la commune de Saint Parres aux Tertres. Arrivée en 1982 à la Mairie, elle y a fait toute sa carrière. Elle a gravi les échelons de la filière administrative de la fonction publique territoriale en passant par les grades d'adjoint administratif et de rédacteur. Elle a toujours su apporter conseils et soutien aux Patrocliens. Affectée au service de la population, Etat Civil, Elections, elle a terminé sa carrière en se dédiant complètement au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) où elle a apporté toutes ses compétences avec empathie et bienveillance à de nombreux Patrocliens, dans le respect des directives des élus.



Sympathique, agréable, moderne, maman de 3 filles et mamie de 4 petites-filles, elle manquera à ses collègues, aux élus et aux habitants de Saint Parres. Mais il est grand temps pour Brigitte de penser à elle et à ses proches et de profiter de sa famille... L'ensemble de ses collègues et de l'équipe municipale lui souhaite tout le bonheur possible dans sa nouvelle vie de retraitée et la remercie infiniment pour tout le travail accompli au service de la population patroclienne. Félicitations pour cette belle carrière !

Séance du conseil

DU 6 OCTOBRE 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE de réaliser des travaux sur l'église notamment sur les pierres d'un contrefort et sur le chéneau de la sacristie pour un montant total de 17 349,60 € et **DEMANDE** l'aide financière de l'état au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local).

ADOpte le projet de règlement intérieur du Conseil Municipal. Plusieurs points sont discutés et une modification est apportée sur le projet concernant l'article 21 portant sur la suspension de séance qui devra émaner de quatre membres au moins du conseil municipal.

VOTE la décision modificative budgétaire N°2 d'un montant global de 115 099 € soit 5 357 € en section de fonctionnement et 109 742 € en section d'investissement.

DECIDE de renouveler la convention de mise à disposition d'un terrain communal sis lieu-dit Croix de Belley à la société EIFFAGE Route Nord Est.

DEMANDE au SDEA (Syndicat d'Energie de l'Aube) de remplacer

un système de commande d'éclairage public mail Paul Gauguin. La participation communale est évaluée à 350 €.

DECIDE que les associations locales bénéficieront de la gratuité totale pour l'occupation de toutes les salles communales.

MODIFIE le tableau des effectifs en créant un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe et deux postes d'animateurs territoriaux.

AUTORISE le recrutement d'agents en contrats aidés : Contrats Uniques d'Insertion ou Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi, Parcours Emploi Compétences.

DECIDE de recruter des agents contractuels pour la bibliothèque municipale et pour les services techniques sur des grades d'adjoint du patrimoine et d'adjoint technique.

DEMANDE une subvention à l'Office Français de la Biodiversité au titre du projet d'Atlas de la Biodiversité afin d'obtenir le label « Territoire engagé pour la Nature ». Ce projet aurait pour axes notamment

le recensement de la biodiversité communale avec l'expertise du Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement Sud Champagne, et faire de l'éducation à l'environnement de la maternelle à l'EHPAD, tout cela avec la participation active de la population grâce aux associations locales.

DECIDE de s'opposer au transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme au profit de la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole.

DEFINIT, après avoir consulté les commerces, 5 dates de dérogation à la règle du repos dominical concernant l'ouverture dominicale des commerces pour l'année 2021 et propose 7 dimanches à la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole.

ADOpte l'avenant N°1 au lot N°5 Menuiseries extérieures du marché de construction du bâtiment périscolaire pour un montant total de 7 550,50 €.

COMPLETE la liste des membres proposés au titre de la CCID (Commission Communale des Impôts Directs).

> ATTENTION À VOS AMIS LES BÊTES

Depuis le 5 octobre, des riverains des rues des Cerisiers, de la Cloche et de l'avenue du Général de Gaulle constatent avec tristesse le décès inexplicable de leur animal de compagnie. 6 chats sont morts subitement, dont un chat communal. La Mairie suit cette affaire avec attention. Si d'autres décès inexplicables devaient avoir



lieu, des mesures seraient envisagées afin de remédier au plus vite à cette regrettable situation.

> FERMETURE DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

Le secrétariat de la Mairie sera fermé **les jeudis 24 et 31 décembre 2020 toute la journée.**

Séance du conseil

DU 3 NOVEMBRE 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL

RESPECTE une minute de silence en hommage à Samuel PATY, professeur d'histoire géographie assassiné à Conflans-Sainte-Honorine, et aux victimes des attentats de Nice.

ACCUEILLE les nouveaux élus : Mmes Christel WILMES et Nathalie CARTIER, MM. Anthony BUONANNO et Laurent PINEAU qui remplacent les élus démissionnaires : Mmes Magali VALENTIN, Raymonde BOURCEREAU, Elisabeth FRANCOIS et M. Jean-Claude MONSSUS.

DECIDE de se prononcer contre le maintien dans ses fonctions de M. Lucien SPILMANN, 1^{er} adjoint.

DECIDE de se prononcer contre le maintien dans ses fonctions de Mme Marie-Laurence MOREAU, 2^{ème} adjoint.

DECIDE de maintenir à six le nombre d'adjoints, de pourvoir au remplacement des adjoints non maintenus en fonction, et de redéfinir les rangs occupés par les adjoints comme suit :

- M. Adrien NIEUWMUNSTER, actuel 3^{ème} adjoint, devient 1^{er} adjoint ;
- Mme Régine MERRAD, actuelle 4^{ème} adjointe, devient 2^{ème} adjointe ;
- le poste de 3^{ème} adjoint sera pourvu par élection au poste d'adjoint d'un conseiller municipal de sexe masculin ;

- Mme Magali CHABROL, actuelle 6^{ème} adjointe, devient 4^{ème} adjointe ;
- M. Philippe LECLERCQ reste à son poste de 5^{ème} adjoint ;
- le poste de 6^{ème} adjoint sera pourvu par élection au poste d'adjoint d'une conseillère municipale de sexe féminin.

ELIT au poste de 3^{ème} adjoint M. Pascal DAUTREVAUX.

ELIT au poste de 6^{ème} adjoint Mme Maryse PETIT.

ADOpte le règlement intérieur du Conseil municipal.

DECIDE de recruter un agent contractuel au grade d'Attaché territorial, à raison de 9/35^{ème} pour les mois de novembre et décembre 2020.

AUTORISE le Maire à signer une convention de partenariat relative au réseau de bibliothèques ainsi qu'une convention de mise à disposition de progiciel lié au réseau de bibliothèques sur le territoire de Troyes Champagne Métropole.

ACCORDE un don de 500 € à l'Association des Maires des Alpes-Maritimes afin d'aider les communes sinistrées des Alpes-Maritimes suite au passage de la tempête Alex.

AUTORISE le Maire à signer un avenant à la convention de viabilité hivernale avec Troyes Champagne Métropole.

DEFINIT les tarifs et modalités du séjour à la Bresse organisé dans le cadre des accueils de loisirs des vacances de mars 2021. Les tarifs sont arrêtés selon 3 tranches de quotients familiaux et se situent entre 184 et 265 € pour les familles patrocliennes et entre 266 et 383 € pour les familles non patrocliennes.

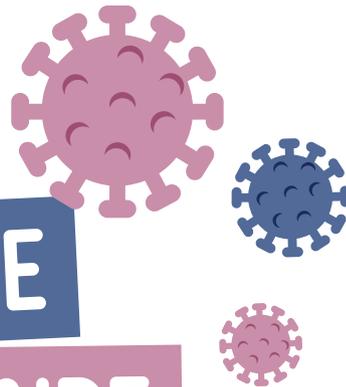
DESIGNE M. Laurent PINEAU comme membre du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) en remplacement de Mme Magali VALENTIN, conseillère municipale ayant démissionné.

ARRETE la longueur de la voirie communale à 21 942 mètres.

ADOpte l'avenant N°3 du lot N°2 Terrassements Généraux-VRD pour un montant de 4 056,04 € pour permettre de réaliser les travaux supplémentaires engendrés par la décision d'abaissement du bâtiment périscolaire.

Vous sont présentés ici des résumés des comptes rendus des conseils municipaux. Les comptes rendus sont consultables en intégralité : sur Internet à l'adresse saintparresauxtertres.fr (rubrique La Mairie > Le Conseil municipal) à la mairie de Saint Parres aux Tertres, 2 rue Henri Berthelot

Spécial COVID



SAINT PARRÉS S'ADAPTE

À LA CRISE SANITAIRE

Pour la seconde fois de l'année 2020, le 29 octobre, la France a dû faire face à la mise en place d'un confinement, en raison de la nouvelle vague épidémique causée par le coronavirus. Un confinement un peu différent du premier puisque certaines mesures ont été assouplies (les crèches et les écoles sont restées ouvertes, de même que les services publics ; les salariés ne pouvant pas télétravailler ont pu continuer à se rendre sur le lieu d'exercice de leur activité...). Retour sur la façon dont votre commune s'est adaptée à cette situation.

> AMÉNAGEMENT DU SERVICE PÉRISCOLAIRE

Les équipes des Accueils de loisirs sont parvenues à trouver des solutions pour recevoir au mieux et de manière sécurisée les enfants durant cette nouvelle période de confinement. Le service périscolaire s'est organisé dans deux lieux séparés afin d'éviter que les élèves de différentes écoles ne se trouvent en contact. L'accueil des élèves de l'école Jules Ferry a été maintenu à l'espace Pascale Paradis, tandis que celui des élèves de l'école Brossolette s'est fait dans le hall de la salle Deterre Chevalier, aménagé pour l'occasion. Le mercredi, tous les enfants étaient accueillis à l'espace Paradis et ont participé à des activités imaginées par l'équipe d'animation pour respecter le protocole sanitaire.

« Ce n'est pas simple de dire à un enfant de garder le masque toute une journée, et



pourtant... les enfants s'y sont adaptés très vite, se révélant parfois plus sérieux que les adultes ! », déclare Manon, animatrice. Heureusement, l'implication des animateurs a permis aux enfants d'oublier cette situation compliquée et de ne pas perdre leur sourire sous le masque...

Le confinement

DANS LES ÉCOLES



RENTÉE DES VACANCES DE TOUSSAINT : LES ÉCOLES FACE À UNE DOUBLE CONTRAINTE

L'équipe pédagogique et la municipalité ont dû travailler à cette reprise de l'école avec une double contrainte : celle d'un protocole sanitaire rehaussé au niveau 2 et celle du plan Vigipirate urgence attentat.

UN PROTOCOLE SANITAIRE RENFORCÉ

L'instauration de ce protocole renforcé n'a nécessité que quelques aménagements puisque nombre des mesures mises en place en juin ont été conservées. Les règles sont les suivantes :

- **Vérification de la fièvre** par les parents avant l'arrivée à l'école : interdiction de scolariser un enfant s'il présente une fièvre supérieure ou égale à 38° ou tout autre symptôme.

- **Accueil** à partir de 8H50 et

13H50. Sur le site Brossolette, mise en place de 3 entrées différenciées (une pour chaque classe). A l'école Jules Ferry, l'accueil se fait par le petit portail et les enfants se rendent directement dans leur classe pour le lavage des mains.

- **Lavage des mains** à 8H50 et à 13H50 au savon, et au gel hydroalcoolique au retour des récréations.

- **Aération des classes.**

- **Distanciation** mise en place dans la mesure du possible. Celle-ci reste compliquée, voire impossible sur le site Ferry, compte tenu du nombre d'élèves et des tables doubles.

- **Aucun brassage entre les classes.**

- **Récréations décalées.**

- **Périscolaire** : Pour le site Brossolette, l'accueil des enfants à partir de 7H15 et la cantine ont pris place dans la salle Deterre Chevalier. Pour le site Ferry, il n'y

a pas de changement (accueil et cantine se font à l'espace Pascale Paradis).

- **Port du masque obligatoire pour tous les enfants du CP au CM2.** C'est la grande nouveauté de ce protocole. La visière ne peut se substituer au masque. Il appartient à chaque famille de fournir 2 masques par jour. Néanmoins, la mairie a mis à disposition de l'école un lot de masques pour pallier les oublis ou la détérioration en cours de journée. Si cette nouvelle mesure générerait quelques appréhensions, c'était faire abstraction de la **capacité d'adaptation des enfants**. En effet, le respect de cette mesure n'a causé aucune difficulté, si ce ne sont quelques oreilles en souffrance...

Seul petit bémol, certains parents ont encore du mal à porter le masque dans le périmètre des écoles...

**3000
MASQUES ONT ÉTÉ
OFFERTS PAR LA MAIRIE
AUX ÉCOLES POUR
ÉQUIPER LES ÉLÈVES
DE C.P.**

> LE PLAN VIGIPIRATE PORTE AU PLUS HAUT NIVEAU D'ALERTE

Depuis le 29 octobre, le plan Vigipirate est porté au niveau « Urgence attentat ». Il s'agit du plus haut niveau d'alerte du dispositif de lutte contre le terrorisme.

Un maximum de vigilance s'impose à chacun :

- Aucun regroupement devant les écoles.
- A l'école Brossolette, l'accueil des CE1 se fait à la grille en présence de l'enseignante. A l'école Ferry, l'accueil est réduit à une seule entrée pour une meilleure surveillance, en présence d'une assistante.
- Les regroupements d'élèves sur le trottoir sont interdits.

> APPEL AUX BONNES VOLONTÉS

Mme Foufè, directrice des écoles Brossolette et Jules Ferry, recherche des personnes pour réaliser des bandeaux afin de soulager les oreilles des écoliers, très sollicitées par le port du masque. Ces bandeaux doivent mesurer 15 cm (prévoir des boutons assez gros pour un maintien optimal).

Pour tout renseignement, contactez Mme Foufè au 07.61.92.18.19.



Maintien du service

AUX USAGERS

DE LA BIBLIOTHÈQUE



Crédit photo : L'EST ECLAIR

Suite à l'annonce du confinement par le gouvernement le 29 octobre dernier, la bibliothèque municipale a de nouveau dû fermer ses portes au public. Mais, cela n'a pas signifié pour autant la fin du service aux usagers.

En effet, la responsable de la bibliothèque, Barbara PLESTAN, a proposé aux adhérents un système de retrait de commandes sur rendez-vous avec possibilité de rendre les documents empruntés, et de livraison à domicile pour les personnes les plus fragiles. Un service qui a prouvé son utilité puisque les réservations de livres, revues, CD et DVD ont été nombreuses, par mail et par téléphone. En plus de l'intégralité des références du fonds propre de Saint Parres, les abonnés peuvent accéder gratuitement au portail de la Médiathèque Départementale de l'Aube (mediatheque.aube.fr) qui propose des livres numériques, des tutoriels d'apprentissage, la presse en ligne et de la vidéo.

Un moyen de maintenir l'accès à la culture et le lien social...

> UN NOUVEAU CENTRE DE DÉPISTAGE PRÈS DE CHEZ VOUS

La Ville de Troyes a fermé sa structure à l'Institut de formation aux soins infirmiers (IFSI) et a ouvert, le 10 novembre, un nouveau centre de dépistage COVID dans le bâtiment de l'ancien Lidl, avenue Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny à Troyes. Le dépistage se fait uniquement sur rendez-vous, pris préalablement par téléphone au **03.25.49.77.78**.

Un centre de proximité pour les Patrocliens souhaitant se faire tester...



> LA COMMUNE A BÉNÉFICIÉ DE LA CAMPAGNE DE DÉPISTAGE MOBILE



Le vendredi 2 octobre matin, un bus de la campagne de dépistage mobile organisée par Troyes Champagne Métropole et la Ville de Troyes était présent dans notre commune, place de l'église. Ce dépistage mobile grand public, mené en partenariat avec l'Agence régionale de santé - Délégation territoriale (ARS-DT10) et la TCAT, s'est déroulé dans plusieurs communes de TCM, du mercredi 23 septembre au vendredi 30 octobre. Il a permis à des centaines d'habitants de passer un test PCR gratuitement, sans rendez-vous et sans ordonnance médicale.

Le confinement

À LA MAIRIE

UN PROTOCOLE PROTÈGE VISITEURS ET PERSONNELS

Afin de sécuriser l'accueil des usagers, la Mairie a pris plusieurs mesures :

- Un **sens de circulation** a été mis en place. L'entrée se fait du côté des panneaux d'affichage, tandis que la sortie a lieu du côté de la rue Pierre Brossolette.
- Du **gel hydroalcoolique** est à disposition dès l'entrée dans le hall.
- Le **port du masque** est obligatoire pour pénétrer dans les locaux.
- Des **parois en plexiglas** ont été installées sur la banque d'accueil.
- Les visiteurs souhaitant monter à l'étage doivent remplir un **registre** à l'accueil.



À LA CANTINE

DES MESURES BARRIÈRES RENFORCÉES

Le service de restauration s'est lui aussi adapté à la situation sanitaire. Pour les élèves de l'école Brossolette, la cantine a été délocalisée dans la salle Deterre Chevalier. Les enfants sont installés à un mètre les uns des autres et, après le repas, font de petits jeux assis à leur place (les locaux ne permettent pas de faire une récréation à l'extérieur). Le service des maternelles, à l'espace Pascale Paradis, a été avancé à 11H30 afin qu'ils ne croisent pas les élèves de l'école élémentaire Jules Ferry. La distanciation d'un mètre n'est pas nécessaire pour les petits de maternelle mais ils sont regroupés par classe. Quant aux élèves de Jules Ferry, ils profitent d'un temps de récréation (avec les masques) avant de manger à 12H50, en respectant la distance d'un mètre. Un protocole sanitaire qui ne coupe heureusement pas l'appétit aux enfants !

Les commerçants

FACE À LA CRISE

Suite aux restrictions gouvernementales annoncées le 29 octobre, nombre de petits commerces ont dû baisser le rideau et les grandes enseignes se sont vu interdire la vente de certains de leurs produits. Les petits commerçants patrocliens qui ont pu rester ouverts se sont mobilisés pour servir leur clientèle coûte que coûte, proposant parfois de nouveaux services, comme la vente de plats chauds ou de boissons à emporter. Conscient des graves difficul-

tés rencontrées par ce secteur d'activité, le maire a envoyé, le 4 novembre, un courrier au président de l'Association des maires de France, au député de la circonscription, ainsi qu'au préfet de l'Aube, exprimant son soutien aux commerçants contraints de fermer. S'il n'a pas souhaité rentrer dans l'illégalité en instaurant un arrêté municipal autorisant l'ou-



verture de tous les commerces, il sait le grand désarroi dans lequel se trouvent ces acteurs économiques locaux. Le maire et l'ensemble de l'équipe municipale se réjouissent que la plupart des commerces aient pu rouvrir leurs portes le 28 novembre, mais n'oublie pas ceux qui sont toujours concernés par les mesures de fermeture.

ACCUEILS DE LOISIRS DE LA TOUSSAINT

MATERNELLES

Durant la première semaine, les maternelles sont allés à la rencontre de nouvelles cultures en voyageant chaque jour dans différents pays grâce au magnifique « Bus magique » réalisé par leurs soins. Ils ont découvert les bus anglais, le désert américain, les ombres chinoises et le célèbre jeu africain « awalé ». Une sortie à Womba Parc leur a également été proposée.

La deuxième semaine, ils ont exploré la savane avec la célèbre famille de la jungle. Caravane et animaux sauvages étaient au rendez-vous pour une expérience aussi effrayante que délirante.



PRIMAIRES

La première semaine, les primaires ont pu développer leurs talents artistiques et s'essayer à la danse brésilienne. Ils ont aussi montré l'étendue de leurs qualités sportives et physiques lors d'un tournoi multisports et du grand jeu « la tombola olympique ». Côté sorties, ils ont eu le choix entre laser game et trampoline à Familyspace. Pendant la deuxième semaine, ils ont voyagé dans le monde imaginaire de Peter Pan et des animaux fantastiques. Les vacances se sont terminées par un grand jeu Narnia au cours duquel les enfants devaient résoudre des enquêtes pour retrouver leurs amis.

ADOS

La deuxième semaine de vacances a été marquée par le retour des ados qui ont revisité la pratique du football grâce au big foot, un jeu de foot avec des chaussures et un ballon énormes, et au Bubble des 3 singes, une variante du foot où les joueurs sont entourés d'une énorme bulle en plastique.

Ils se sont également adonnés au plaisir de la pâtisserie et ont terminé la semaine par une séance photo.



Légendes de gauche à droite et de bas en haut :
Accueils de loisirs Maternelle, Ados et Primaire

Inscriptions aux

ACCUEILS
DE LOISIRS

Accueil de loisirs durant les VACANCES D'HIVER 2021 (du lundi 22 février au vendredi 5 mars 2021).

RAPPEL : L'accueil de loisirs n'est pas ouvert pendant les vacances de Noël.

POUR LES ENFANTS AGES DE 3 à 6 ANS (scolarisés en école maternelle) :

L'accueil de loisirs fonctionnera dans les locaux de l'école maternelle.

■ **Horaires : du lundi au vendredi de 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15.**

POUR LES ENFANTS DE PLUS DE 6 ANS (scolarisés en primaire) :

L'accueil de loisirs fonctionnera dans la salle « Rires d'Enfant » (locaux de l'accueil périscolaire primaire).

■ **Horaires : du lundi au vendredi de 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15.**

POUR LES JEUNES SCOLARISÉS AU COLLÈGE ET JUSQU'À 17 ANS (inclus) :

Des activités sportives, ludiques et culturelles seront organisées à la salle Bernard DUFOUR.

■ **Horaires : de 14h à 18h15 (sauf les journées de sorties exceptionnelles).**

Les inscriptions sont à faire auprès des services de la mairie, dès le **lundi 4 janvier 2021** pour les enfants domiciliés et/ou scolarisés à Saint Parres aux Tertres. Elles seront ouvertes aux enfants extérieurs à la commune à compter du lundi 18 janvier 2021. Elles se feront uniquement par semaine bloquée tant pour les centres que pour la cantine (aucune inscription à la journée ne sera possible).

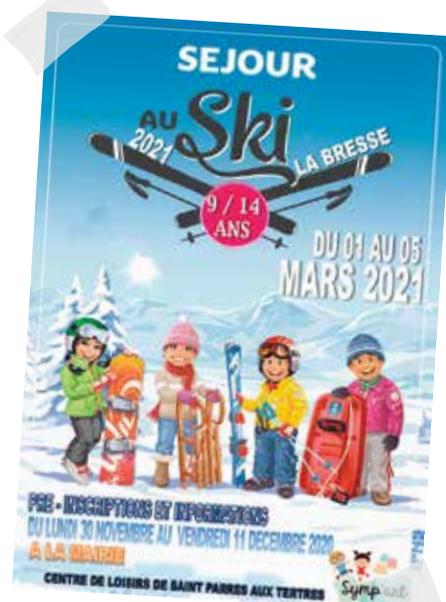
Le nombre de places étant limité, les inscriptions des dossiers se font par ordre d'arrivée.

Les inscriptions et les désistements **ne seront plus possibles après le vendredi 5 février 2021.**

Vous pouvez télécharger les fiches d'inscription sur le site internet : www.sympart.com

SÉJOUR À
LA BRESSEPENDANT LES
VACANCES D'HIVER

L'accueil de loisirs organise un séjour à La Bresse, dans les Vosges, à destination des jeunes de 9 à 14 ans. Ce séjour se déroulera durant les vacances d'hiver, du 1^{er} au 5 mars 2021. Diverses activités seront proposées (ski alpin, moto neige...). 24 places sont disponibles.



Les demandes d'inscription seront enregistrées en mairie **à compter du 30 novembre pour les familles patrociennes et à compter du 7 décembre pour les familles n'habitant pas la commune.**

Les pré-inscriptions seront **closes le 11 décembre 2020.**

> STAGES DE FOOTBALL

Dans le cadre du partenariat avec l'ESTAC, Troyes Champagne Métropole et la Commune de Saint Parres aux Tertres offrent aux jeunes Patrocliens de 7 à 14 ans des stages de football durant l'été.
Si vous êtes intéressé, prenez contact à la Mairie avec M. MOCQUERY (03.25.72.12.35), à partir du **lundi 1^{er} février 2021**.



Elections au CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ) PERMET AUX JEUNES, DU CM1 À LA 4^{ème}, DE PARTICIPER ACTIVEMENT À LA VIE DE LA COMMUNE.

C'est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté, où l'on mène des projets en lien avec la jeunesse. Faire partie du CMJ, c'est le moyen de s'exprimer et d'être le relais de ses camarades auprès de l'équipe municipale.

Le CMJ fonctionne sur le même modèle que le conseil municipal. Il se réunit en séances plénières et en commissions.

Vous avez **jusqu'au 10 janvier 2021 pour vous inscrire sur les listes électorales et déposer vos candidatures** à la mairie.

Les élections auront lieu le samedi 30 janvier 2021 dans la salle du Conseil municipal, de 10h à 12h.

14, rue de la gare
10800 Buchères

Bureau : **03 25 73 19 73**
Fax : 03 25 41 99 65

contact@brm.fr
www.brm.fr



MAISON
TAUPIN
ÉLEVEUR & BOUCHER

49 Avenue Général de Gaulle,
10410 Saint-Parres-aux-Tertres
Tél. 03 25 80 93 55



Ouvert le mardi de 15h à 19h, du mercredi au vendredi de 9h à 12h30 et de 15h à 19h et le samedi sans interruption de 9h à 17h

DISTRIBUTION

des colis de Noël aux aînés

La distribution à domicile des colis de Noël offerts par la municipalité et le CCAS aux personnes de la commune âgées de 70 ans et plus s'est déroulée **du 30 novembre au 12 décembre 2020 inclus**. Après cette date, **le retrait à la mairie sera possible jusqu'au 20 janvier 2021**. Il faudra pour cela se munir d'une pièce d'identité ou d'un pouvoir signé par le bénéficiaire. Au-delà de cette échéance, les colis

non réclamés seront remis au CCAS pour une distribution aux personnes de Saint Parres aux Tertres en difficulté. Pour éviter le cumul et par souci d'égalité, un seul colis par personne sera désormais octroyé.

Les modalités de cette distribution pourront être modifiées en fonction de la situation sanitaire à cette date.

> PLAN NATIONAL GRAND FROID 2020/2021

RECOMMANDATIONS AUX PERSONNES AGÉES OU HANDICAPÉES OU ISOLÉES

Conformément aux dispositions des articles L.121-6-1 et R.121-2 à R.121-12 du Code de l'Action Sociale et de la Famille, les mairies doivent disposer d'un registre nominatif destiné à inscrire les personnes âgées ou en situation de handicap qui en font la demande.

Le Maire doit recenser à titre préventif et à leur demande, ou à la requête d'un proche ou d'un

tiers, les personnes répondant à certains critères, à savoir :

- les personnes adultes handicapées
- les personnes âgées de plus de 65 ans
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail
- qui vivent seules ou sont isolées familialement, géographiquement, affectivement ;
- et/ou qui présentent des difficultés à se déplacer seules à l'intérieur ou à l'extérieur du logement, ou un handicap entravant leur autonomie ;

■ et/ou qui résident dans un logement inadapté, afin d'établir une liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sociaux et sanitaires en cas de risques exceptionnels et de déclenchement du plan Grand Froid.

Si ces critères vous concernent, ou si vous connaissez une personne se trouvant dans ce cas, je vous invite, dès à présent, à prendre contact avec la mairie pour l'inscription sur le registre nominatif dans le cadre du Plan National Canicule et Grand Froid.

PLAN NATIONAL GRAND FROID 2020/2021 - COUPON-RÉPONSE (à retourner à la mairie de Saint Parres aux Tertres)

Je soussigné (e) (nom et prénom)

autorise la commune à m'inscrire

demande à la commune l'inscription de la personne ci-dessous mentionnée (1)

sur le registre nominatif des personnes âgées ou handicapées créé dans le cadre du plan national Canicule et Grand Froid.

Coordonnées de la personne à inscrire :

Nom Prénom

Date de naissance

Adresse

Téléphone

Personne à prévenir en cas d'urgence (nom, prénom et n° de téléphone)

.....

Coordonnées du médecin traitant :

Coordonnées du service intervenant à domicile :

(1) Veuillez préciser vos coordonnées (nom, prénom, adresse et n° de téléphone) :

.....

Date : Signature :





LA SAPINADE :

Une action écocitoyenne

Pour la première fois dans notre commune, une sapinade sera organisée par la municipalité, et plus particulièrement par les membres de la Commission fêtes et cérémonies, **du 26 décembre 2020 au 15 janvier 2021**. Cette opération a pour objectif de récolter les sapins utilisés lors des fêtes de Noël, de les broyer et de proposer le broyat ainsi obtenu à l'ensemble des Patrocliens. Ces copeaux pourront, par exemple, être utilisés pour pailler vos jardins.

Une démonstration de broyage sera effectuée le 16 janvier 2021 de 10H à 11H30 par les services techniques (sous réserve des mesures sanitaires en vigueur à cette date). Celle-ci aura lieu au centre technique situé rue Camille Claudel (derrière le cimetière). **Les Patrocliens qui désirent récupérer des copeaux devront se munir d'un récipient** (sac, seau, etc).

Un chocolat chaud sera servi à l'issue de la démonstration.

Vous pourrez déposer vos sapins du 26 décembre 2020 au 15 janvier 2021 dans les points de collecte suivants :

- Eglise, au niveau de l'espace vert, derrière la salle des Conférences
- Face à Jardiland, derrière les PAV* de la rue de la Cloche
- Face au PAV* de la rue Jean Jaurès, au niveau des champs
- Rue Jean Jaurès, angle rue Pasteur
- Parking du stade, au niveau des PAV*
- Rue Paul Lafargue, dans les

espaces verts au niveau du panneau d'affichage

- Rue du Sentier des Grèves, au niveau de l'espace vert situé en face du numéro 15
- Mail Paul Gauguin, au niveau des PAV*
- Rue de la Nagère, à l'angle de la rue des Bleuets, au niveau de l'espace vert

** PAV : point d'apport volontaire (conteneurs pour la collecte du verre et du papier)*

La municipalité espère que cette opération écocitoyenne retiendra toute votre attention et vous remercie pour votre contribution à la protection de notre environnement.



Atlas de la BIODIVERSITÉ COMMUNALE

En septembre dernier, la **Mairie de Saint Parres aux Tertres a répondu à un appel à manifestation d'intérêts provenant de l'Office Français de la Biodiversité (OFB)** pour intégrer un outil environnemental qui offrirait l'opportunité de mieux connaître, préserver et valoriser le patrimoine naturel : **l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)**. Le projet d'ABC proposé par la commune a obtenu **une subvention de 8000 euros** de la part de l'OFB.

Saint Parres aux Tertres possède sur son territoire **plusieurs zones naturelles d'intérêt**. Pour préserver ces secteurs de biodiversité encore présents malgré la pression urbaine, il est important de pouvoir les référencer et compléter les connaissances par

des inventaires effectués par des professionnels. Ces expertises pourraient être utiles dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et la structuration future de notre territoire.

Une mobilisation citoyenne essentielle.

La volonté de la municipalité est de promouvoir ce projet par des actions et une communication adaptée et de sensibiliser chaque Patroclien aux enjeux de la biodiversité. **Votre implication est donc essentielle**, et les sciences participatives sont pour cela un outil incontournable. C'est l'une des valeurs fortes de l'ABC. Dans le cadre

d'une mobilisation citoyenne, **vous serez invités à participer à différentes réunions de présentation et d'information, des objectifs par thème seront fixés et des sorties nature programmées**. Toutes les associations intéressées, les écoles et les habitants de Saint Parres pourront participer et porter les valeurs véhiculées par l'ABC.

Ce sera également l'occasion de montrer l'exemple en étant **parmi les premiers ABC de la communauté de communes de Troyes Champagne Métropole** et de ce fait viser à **intégrer le réseau national des Territoires Engagés pour la Nature (TEN)**.



PLATEFORME ECOTOIT



La plateforme EcoToit, créée en 2018 par Troyes Champagne Métropole, est un **service public d'accompagnement personnalisé pour la rénovation énergétique de l'habitat privé**. Ce dispositif s'adresse aux propriétaires de maisons individuelles ou d'un appartement dans une copropriété et vise à accompagner tout projet de rénovation énergétique, tant dans sa définition technique que dans son suivi administratif.

Cet accompagnement comprend :

- une étude du logement
- une priorisation des travaux
- une mise en relation avec



EcoToit

des professionnels du bâtiment

- une aide informatique et administrative sur les financements possibles
- un suivi des consommations énergétiques après travaux

Le prix de l'accompagnement par un conseiller EcoToit est de 300€.

Pour en savoir plus, vous pouvez :

- contacter Juliette LE GENTIL, animatrice EcoToit, ou Benjamain FALLAIS, technicien EcoToit, par téléphone au **03.25.72.51.94** ou par mail à l'adresse : **ecotoit@troyes-cm.fr**
- consulter le site : <https://ecotoit.troyes-champagne-metropole.fr/>

Des dépliants présentant ce dispositif sont également disponibles à l'accueil de la Mairie ou consultables sur le site internet de la mairie, rubrique « Environnement - Cadre de vie ».

> ACCUEILLONS LA BIODIVERSITÉ EN VILLE

La ville est une mosaïque d'espaces ouverts aux usages variés, depuis les espaces verts jusqu'à la voirie, en passant par les cimetières, terrains de sport et tous les espaces ouverts gérés par un acteur collectif public ou privé. La gestion de ces espaces peut avoir des impacts sur l'environnement. Si vous souhaitez en apprendre

plus sur la manière dont vous pouvez, à votre niveau, protéger la biodiversité de notre commune, **visionnez la vidéo « Gestion écologique : accueillons la biodiversité en ville »**.

Ce film, réalisé par Natureparif (Agence régionale pour la nature et la biodiversité en Ile-de-France), en collaboration avec l'IFORE (Institut de Formation de l'Environnement), se veut **une aide à la prise en compte de la**



biodiversité par une gestion écologique, différenciée, des espaces verts publics et privés.

Cette vidéo est consultable sur le site internet de la mairie, rubrique « Environnement - Cadre de vie ».

Agir pour l'environnement

AVEC LES

"DÉFIS DÉCLICS"

Depuis 2015, Troyes Champagne Métropole organise les défis Déclics (Défis Citoyens Locaux d'Implication pour le Climat et la Sobriété, ex « Défi Familles à Énergie Positive ») qui ont pour objectif de mobiliser la population de façon concrète, efficace et conviviale sur la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre en réduisant les consommations d'énergie et d'eau à la maison, ainsi que la production de déchets.



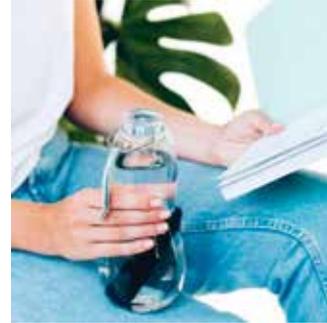
Le principe est simple et accessible à tous : des équipes composées d'amis, de collègues, de voisins, etc. participent à ce défi, dans le but de réduire le plus possible les consommations d'énergie et d'eau, par exemple en diminuant la température de 1 ou 2 degrés ou en limitant le temps de la douche... Peu importe d'où l'on part, l'essentiel est de progresser ensemble !

100% gratuite, ludique et conviviale, cette initiative vous permet de réaliser au moins 8% d'économies d'énergie et d'eau, et/ou de réduire de 20% le poids de vos déchets ménagers, uniquement en adoptant des éco-gestes. Un bon moyen de diminuer le montant des factures et de protéger l'environnement en s'amusant !

Les défis se déroulent du mardi **1^{er} décembre 2020** au **vendredi 30 avril 2021**.

Vous pouvez vous inscrire sur www.defis-declics.org ou contacter Troyes Champagne Métropole, Service Développement durable (**03.25.72.51.94** - declics@troyes-cm.fr). En raison du contexte sanitaire, cette édition est entièrement dématérialisée (le suivi et les rendez-vous se dérouleront uniquement en visioconférence).

L'ASTUCE ÉCOLO



Saviez-vous que **la France fait partie des plus gros consommateurs de bouteilles d'eau en plastique** avec 9,3 milliards de litres d'eau en bouteille consommés chaque année ? Ce qui représente environ **25 millions de bouteilles d'eau en plastique jetées chaque jour**. Seulement 58% de ces bouteilles sont recyclées (*chiffres CITEO, 2019*).

La majorité des Français est encore persuadée que l'eau en bouteille possède une meilleure qualité que l'eau du robinet. Pourtant, certaines études prouvent le contraire. Le plastique, qui est essentiellement fabriqué à partir de pétrole, contient **des substances chimiques néfastes pour la santé**. Certaines particules se retrouvent dans l'eau que nous buvons. De plus, **l'eau de source en bouteille coûte en moyenne 30 à 40 fois plus cher que l'eau du robinet** (sans parler des eaux minérales, qui sont encore plus chères).

Alors, pour prendre soin de votre santé, de votre porte-monnaie et de l'environnement, **pensez à utiliser une gourde réutilisable**, fabriquée avec des matériaux durables et sains (inox ou verre). Il en existe de différentes contenances, avec des bouchons adaptés à toutes les utilisations... en plus, elles sont esthétiques ! Et pour celles et ceux qui trouvent que l'eau du robinet a un goût de chlore, il suffit de la laisser reposer 1H au réfrigérateur ou de placer un bâtonnet de charbon actif dans votre gourde... N'hésitez plus !



> TRAVAUX DE VOIRIE

Le réaménagement d'une partie de la rue Edme Denizot, débuté le 14 septembre 2020, s'est achevé comme prévu courant novembre. La fin de ces travaux a permis la réouverture de cette voie à la circulation et a rendu aux riverains l'accessibilité à leurs propriétés. Les plantations d'espaces verts, dans les emplacements qui leur étaient dédiés, ont été réalisées début décembre.



REPLACEMENT DES ARBRES

PLACE DE L'ÉGLISE

Mi-octobre, les arbres, qui étaient malades, ont été abattus. Leur remplacement se fera au printemps 2021.

Le nouveau

BÂTIMENT PÉRISCOLAIRE

OPÉRATIONNEL AU PRINTEMPS

La construction du bâtiment périscolaire situé rue Jules Ferry a été décidée par l'ancienne municipalité pour un investissement de 2 346 400€. Ce nouvel immeuble, constitué de deux salles de cantine pour les primaires et maternelles, d'une cuisine réchauffe-plats avec self et de deux salles de repos, va pouvoir accueillir les enfants des écoles dans un cadre moderne et adapté aux nouvelles normes sanitaires de restauration.

Le chantier a débuté en octobre 2019. La construction du bâtiment, après quelques difficultés au démarrage, est actuellement bien avancée. La mise hors d'eau est effective, ainsi que la mise hors air. Le gros œuvre et la toiture ont été réalisés. Les travaux d'aménagement intérieur avancent bien malgré les

conditions sanitaires compliquées. En octobre-novembre, les plaquistes, les électriciens et les chauffagistes ont installé leurs équipements. Si tout se déroule comme prévu, les carrelages, faïences, revêtements de sol et peintures seront en phase de pose à l'heure où vous lirez cet article.

La planification des travaux et l'intervention des différents corps de métier n'a pas été simple en

période de COVID pour Fabrice PAQUIT, représentant du maître d'œuvre TDA Architecture. La municipalité le remercie pour son investissement et sa disponibilité. Grâce à lui, les délais pourront être pratiquement respectés et le bâtiment devrait être réceptionné au début du printemps 2021.

L'équipe municipale se projette déjà sur le fonctionnement et travaille pour que cet investissement conséquent profite au plus vite aux familles patrocliennes.



Le point sur LA FIBRE

Point d'étape sur le déploiement de l'ensemble de l'agglomération troyenne*, au niveau local, de cette technologie 60 fois plus rapide que l'ADSL.

La fibre optique est un fil de verre qui conduit la lumière. Le signal lumineux, injecté dans la fibre, est capable de transporter de grandes quantités de données à des débits très élevés, sur plusieurs centaines, voire milliers de km. La fibre optique peut acheminer des débits descendants (en téléchargement) jusqu'à 60 fois plus rapides que le réseau actuel en cuivre (technologie ADSL) ! Ceci permet de répondre aux usages et besoins croissants des utilisateurs : télévision en Ultra Haute-Définition, jeux-vidéos en réseau, téléchargement ultra-rapide de données ou encore streaming et Vidéo à la Demande (VOD), le tout pour plusieurs utilisateurs en même temps.

Dans le cadre du Plan France Très Haut Débit, l'agglomération troyenne fait partie des zones dites AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement), dans lesquelles un opérateur s'engage à déployer la fibre pour l'ensemble des fournisseurs d'accès internet (FAI). A ce titre c'est Orange qui s'est engagé à déployer la fibre optique sur ses fonds propres pour l'ensemble des foyers et locaux professionnels de Troyes Champagne Métropole (périmètre 2012*), soit 75 000 logements répartis sur 14 communes. Les zones AMII représentent 60% des logements en France.

OÙ EN EST-ON À SAINT PARRES AUX TERTRES ?

Sur la commune, le déploiement de la fibre a permis de rendre raccordable les premiers logements dès mars 2020. A cette date, 900 logements peuvent souscrire à une

offre fibre optique auprès de leur Fournisseur d'Accès Internet (FAI), c'est-à-dire que leur domicile (immeuble ou maison individuelle) est bien raccordable au réseau fibre. Le raccordement final depuis le point de branchement jusque dans le logement (ou l'entreprise) est réalisé au moment de la mise en service d'accès fibre optique par le FAI.

COMMENT LA FIBRE EST-ELLE DÉPLOYÉE PAR ORANGE ?

Après une phase d'études pour cartographier le réseau actuel, la fibre optique est d'abord déployée dans les rues, où les armoires sont implantées. La fibre est ensuite installée pour les maisons individuelles et dans les immeubles, à l'aide de points de branchements. Il est recommandé aux propriétaires de logements individuels d'accepter la demande d'installation de points de branchement, dans le cas où ils seraient sollicités, pour permettre le déploiement de la fibre dans leur quartier.

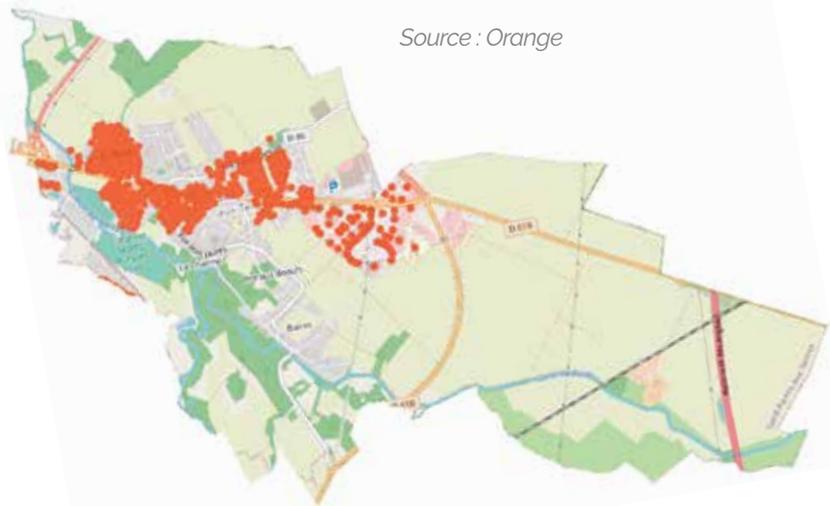
COMMENT RACCORDER MON DOMICILE À LA FIBRE ?

1. Je consulte la carte interactive sur reseaux.orange.fr pour savoir si mon domicile ou mon entreprise est déjà éligible à la fibre.
2. Si tel est le cas, je contacte mon Fournisseur d'Accès Internet (FAI) pour lui dire que je souhaite bénéficier d'une offre fibre optique (les FAI n'informent pas systématiquement leurs clients qu'ils peuvent y souscrire).
3. Une fois l'offre choisie, je prends rendez-vous avec mon FAI pour faire le raccord avec l'installation d'une prise optique par un technicien (compter environ ½ journée).

* Bréviandes, Buchères, La Chapelle-Saint-Luc, La Rivière-de-Corps, Les Noës-près-Troyes, Pont-Sainte-Marie, Rosières-près-Troyes, Saint-André-les-Vergers, Saint-Germain, Saint-Julien-les-Villas, Saint-Léger-près-Troyes, Saint-Parres-aux-Tertres, Sainte-Savine et Troyes.

FAI : Fournisseur d'Accès Internet

Source : Orange



À la bibliothèque...

Retour sur le

SALON RÉGIONAL

DU LIVRE POUR

LA JEUNESSE

Dans le cadre du Salon régional du livre pour la jeunesse, et en raison du contexte sanitaire particulier cette année, la Médiathèque Départementale de l'Aube (MDA) a offert un lot de 5 bandes dessinées à la bibliothèque municipale. Ces livres, qui constituaient la sélection du prix Tibet 2020, font désormais partie des rayons et sont accessibles à la lecture. Les années passées, en octobre, un auteur ou illustrateur était invité à rencontrer des élèves de primaire à la bibliothèque. Mais 2020 est l'année du bouleversement : le 8 octobre, 62 enfants de CP et CE1 ont fait la connaissance de Suzy VERGEZ, illustratrice jeunesse, dans leur propre classe. Chacun a participé à un atelier dessin autour d'un de ses albums : « *Okavango, le fleuve qui jamais ne trouve la mer* » (le fleuve africain Okavango est le seul fleuve au monde à ne pas se jeter dans la mer). Ils devaient imaginer des morceaux de rivière qui, mis bout à bout en fin de séance, réalisent la rivière de Saint Parres. Ce travail collaboratif a été très apprécié de tous.



La bibliothèque rouvre au public, aux horaires habituels, à compter du 7 décembre 2020.

Vacances de Noël (du 21 décembre au 3 janvier) :
Lundi : 14h - 18h et mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h

A noter : les horaires d'ouverture de la bibliothèque devraient être modifiés à compter du 4 janvier 2021.

NOS COUPS DE COEUR

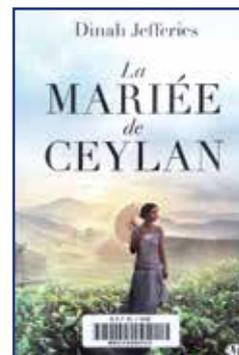


Un roman adulte...

La mariée de Ceylan / Dinah Jefferies / R JEFF

Gwendolyn, pleine d'espoir et d'impatience, débarque à Ceylan pour retrouver son époux, riche planteur de thé. Mais celui-ci se consacre à son travail et la laisse découvrir seule les plantations. Enceinte et folle de joie, elle doit faire face à un dilemme...

Maité G.

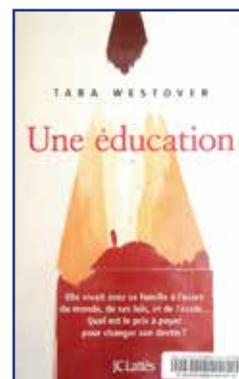


Un documentaire adulte...

Une éducation / Tara Westover / 920.073 WES

Le récit autobiographique d'une jeune fille mormone qui se bat pour s'instruire, partagée entre l'amour de sa famille et sa soif de vie et de connaissance. Un témoignage d'une grande force que l'on n'oublie pas.

Françoise P.



Un DVD adulte...

Room / Lenny Abrahamson / F ABRA

Jack, 5 ans, vit seul avec sa mère. Elle lui apprend à jouer, à rire et à comprendre le monde qui l'entoure. Un monde qui commence et s'arrête aux murs de leur chambre, où ils sont retenus prisonniers, le seul endroit que Jack ait jamais connu. Un drame maternel dans lequel l'amour ne connaît pas de limites. *Barbara P.*



AGENDA

LES MANIFESTATIONS CULTURELLES DE JANVIER À MARS



UNE PLONGÉE DANS L'ABSURDE... POUR S'AMUSER !

La Compagnie de l'Expression, jeune compagnie locale, vous propose une création humoristique et décalée. «*Absurde or not Absurde*» : des saynètes d'auteurs contemporains pleines d'imbroglios dans lesquels se mettent les personnages alors qu'ils cherchent un sens à leur vie. Trouver l'âme sœur dans un fichier ou encore s'handicaper pour se sentir mieux... tout est possible !

Les personnages vont-ils faire le bon choix ? Correspondra-t-il à leurs espérances ?

Un spectacle avec beaucoup de joie, de rires, de la bonne humeur... absurde... ou pas ?

«*Absurde or not Absurde* », samedi 16 janvier 2021 à 20H30, salle Deterre Chevalier.

Entrée gratuite. Réservation obligatoire au 06.10.74.42.65.



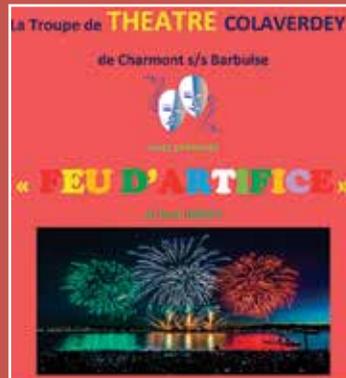
INSIEME RIME AVEC SOLIDARITÉ !

La troupe *Insieme*, récemment établie dans notre commune, fait preuve de cœur puisqu'elle proposera un spectacle intitulé «*Ensemble pour le Soutien actif* » le 20 février 2021. Les bénéfices seront intégralement reversés à l'association Au Soutien actif qui aide les malades du cancer de l'Aube. Une représentation riche en chants, en danses de salon, en sketches, en danses de groupe... Bref, un mélange d'émotions qui vous promet une parenthèse enchantée de 2 heures dans votre quotidien !

Ne ratez pas la première représentation d'Insieme dans notre commune !

«*Ensemble pour le Soutien actif* », samedi 20 février 2021 à 20H30, salle Deterre Chevalier.

Réservation obligatoire par téléphone (07.83.93.33.51) ou par mail (insieme.compagnie@hotmail.com)



FEU D'ARTIFICE EN VUE AVEC COLAVERDEY

Suite au succès rencontré lors de leur dernière représentation à Saint Parres aux Tertres le 2 février 2020, la troupe de théâtre Colaverdey a décidé de mettre de nouveau le feu dans notre commune avec sa pièce intitulée «*Feu d'artifice* », écrite par Noël PIERCY. Le pitch est le suivant : «*Sylvain est l'employé de maison dans la villa d'Ève, en Corse, mais aussi l'amant de sa fille Valentine. Profitant du voyage d'Ève, il loue la villa aux Plouchard et compte bien passer des vacances en amoureux chez Valentine.* » Sauf que tout ne va pas se passer comme prévu et que des péripéties vont survenir, semant la zizanie entre les couples pour un final en feu d'artifice. Vous n'êtes pas au bout de vos surprises mais une chose est sûre, avec la troupe Colaverdey, vous allez rigoler !

«*Feu d'artifice* » de Noël Piercy, dimanche 28 mars 2021 à 15h, salle Deterre Chevalier.

Tarif : 8 euros, gratuit pour les moins de 16 ans.

Réservation obligatoire par mail à : patrick.vieilledent@wanadoo.fr

Jauge limitée en raison des conditions sanitaires.

VOTRE CALENDRIER

À découper et à conserver !

DÉCEMBRE

11 décembre : Date limite de dépôt des dossiers d'inscription au séjour à La Bresse (Accueil de loisirs)

17 décembre : Collecte des déchets verts

26 décembre : début de la collecte des sapins dans les points de collecte (sapinade)

JANVIER

4 janvier : Ouverture des inscriptions aux accueils de loisirs des vacances d'hiver

8 janvier (17h30) : Cérémonie des voeux du maire, salle Deterre Chevalier (sur invitation)

10 janvier : date limite des inscriptions sur les listes électorales et du dépôt des candidatures pour les élections au CMJ

15 janvier : Fin de la collecte des sapins (sapinade)

16 janvier de 10h à 11h30 : Démonstration de broyage de sapins par les services techniques

16 janvier à 20h30 : « Absurde or not absurde ? » (théâtre) par la Compagnie de l'Expression, salle Deterre Chevalier

21 janvier : Collecte des déchets verts

23 janvier (14h30) : AG du Comité des fêtes, salle des Conférences

30 janvier de 10h à 12h : Elections du CMJ, salle du Conseil municipal

FÉVRIER

5 février : Clotûre des inscriptions aux accueils de loisirs des vacances d'hiver

5 février (18h) : AG de l'Association du patrimoine, salle Deterre Chevalier

20 février : « Ensemble au profit du Soutien Actif » par la troupe Insieme, salle Deterre Chevalier

28 février (après-midi) : Repas dansant ou Spectacle de magie du Comité des fêtes, salle Deterre Chevalier

MARS

Du 1^{er} au 5 mars : Séjour à La Bresse (Vosges) organisé par l'Accueil de loisirs

18 mars : Reprise de la collecte hebdomadaire des déchets verts

28 mars à 15h : « Feu d'artifice » (théâtre) par la troupe Colaverdey, salle Deterre Chevalier

Ces évènements sont susceptibles d'être modifiés, reportés ou annulés en fonction de la situation sanitaire.

TAXI DU TERTRE
 Courses de taxi toutes distances, transports de malades assis, transferts gares et aéroports, transports de colis et plis express.

7/7 24/24

06 38 49 78 47

20 rue du sentier des grèves
 10410 St Parres aux Tertres
 taxi.dutertre@orange.fr
 www.taxidutertre.com

CHAUFFAGE - PLOMBERIE
MARTY-BAILLIA

- Installation
- Entretien
- Dépannage
- Fuel & gaz

03 25 71 01 34
bailliabenoit@gmail.com

Boulangers de père en fils depuis 1941



BOULANGERIE PLIQUE

Pascal PLIQUE

126 rue de Preize 10000 Troyes
 03.25.76.13.33

18 Av. du Général de Gaulle 10410
 Saint Parres aux Tertres
 03.25.80.26.94

mail : fournil.plique@orange.fr



BEBV Bureau d'étude Brugger - Viardot
 Bureau d'étude Brugger-Viardot **Anthony Viardot**

Bureau d'étude spécialisé dans la conception et le suivi de projets d'aménagements urbains :

- > Requalification de voies communales > Aménagements sécurité dans les villages
- > Réalisation de lotissements > Aménagement de terrains de jeux

42 bis, Rue de la Paix - 10000 TROYES
 Tél. : 03 25 45 69 59 - 06 64 61 48 78 - E-mail : anthony.viardot@bebv.fr



- Terrassement
- Assainissement
- Routes
- Industriels
- Revêtements spéciaux
- Réseaux divers



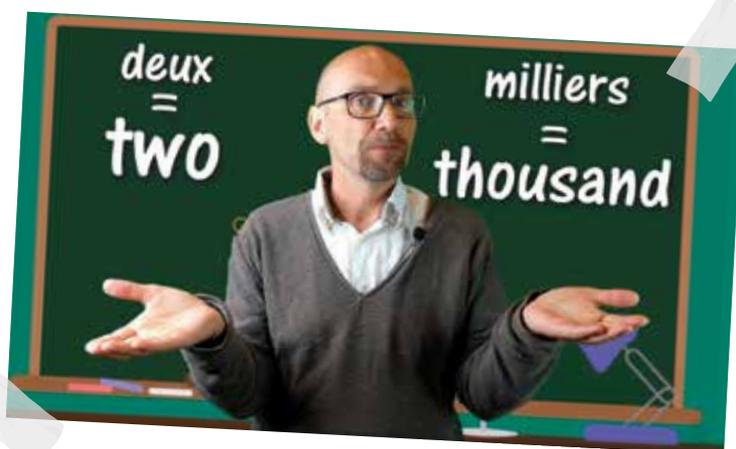
Zoom sur... un Patroclien

À L'ASSAUT DE YOUTUBE

Jérôme Nicoulaud, professeur d'anglais, a lancé sa chaîne de cours d'anglais « L'Anglais Comme Jamais » en mars dernier.

L'idée lui est venue en constatant que les nombreuses vidéos proposées sur internet pour apprendre l'anglais se ressemblaient beaucoup : une caméra fixe qui filme un tableau ou un orateur souvent peu clair, des vidéos ennuyeuses et surtout ne tirant pas profit des possibilités qu'offrent les nouvelles technologies aujourd'hui.

Passionné depuis longtemps par l'audio-visuel et l'informatique, il se mit au défi de faire mieux. En partant d'une feuille blanche, sa première vidéo a été mise en ligne en mars, juste avant le début du confinement. Et, petit à petit, les aspects techniques se sont précisés et sa chaîne a trouvé le ton qui lui convenait. Il s'agit d'expliquer clairement la grammaire, la prononciation ou la communication dans un format qui ne se prend pas au sérieux. Le fond est rigoureux (Jérôme est professeur depuis plus de 20 ans) mais la forme se veut détendue et originale. Grâce à un montage dynamique, l'ajout d'animations et d'effets spéciaux, chaque épisode peut se regarder avec plaisir et idéalement associer l'utile à l'agréable. « *J'espère réussir à réconcilier mes abonnés avec l'apprentissage d'une langue qui leur pose souvent beaucoup de problèmes. J'ai une approche assez personnelle et*



je pense que « L'Anglais Comme Jamais » porte bien son nom » explique Jérôme. Souvent, des exercices corrigés sont proposés afin de pouvoir travailler à son rythme et de constater ses progrès.

A peine huit mois plus tard, la chaîne vient de fêter déjà son 1000e abonné ! Un résultat très encourageant pour la suite, surtout quand les commentaires sont également très positifs. Cet enseignant 2.0 pense déjà à la suite avec des vidéos traitant de l'actualité (la pandémie, les élections, Halloween...) et des vidéos davantage axées sur des situations pratiques (se présenter, donner son numé-

ro de téléphone, aller dans un magasin ...) et bien sûr toujours des points de grammaire/vocabulaire.

Après un article et des interviews dans la presse et sur les radios locales, après un passage dans l'émission « Ensemble, c'est mieux » de France 3 le 7 octobre 2020, à vous de vérifier par vous-même : tapez « anglais comme jamais » sur un moteur de recherche. Jérôme attend vos commentaires...





Ensemble PAROISSIAL

DIOCÈSE DE TROYES - BOURANTON - LAUBRESSEL - ST PARRÉS
AUX TERTRES - THENNELIÈRES - VILLECHETIF

Au retour des vacances d'été qui ont permis à chacun de vivre des moments de détente, de joie, de découvertes et de retrouvailles en famille et entre amis, les activités au sein de la communauté paroissiale ont repris.

- La communauté paroissiale s'est réjouie avec les familles qui ont célébré baptêmes ou mariages au cours de l'été.
- Le 21 août, une rencontre réunissant les responsables du service « Accueil » à la maison paroissiale a eu lieu, pour redéfinir les modalités et le rôle de chacun.
- Le 7 septembre, autour du Père Sié Mathias Kam, l'équipe d'animation de la catéchèse a souhaité rencontrer les parents des enfants inscrits afin d'expliquer leur cheminement depuis l'éveil à la Foi, le parcours des quatre années de catéchisme

jusqu'aux 12-15 ans (années collège). Quatorze parents ont répondu à cette invitation et certains ont accepté de s'impliquer en participant à l'animation des rencontres ayant lieu une fois par mois.

En lien avec les familles, du fait de la pandémie, les cérémonies de Première communion et de Profession de Foi ont été reportées en 2021.

■ La messe de rentrée de la communauté de l'ensemble paroissial a eu lieu le dimanche 27 septembre à 10H30 à l'église de Saint Parres aux Tertres. Cette année, les contraintes sanitaires n'ont pas permis de poursuivre la journée par un repas partagé.

■ Le 3 octobre, la rentrée diocésaine s'est déroulée à Notre Dame en l'Isle en présence de l'évêque Mgr Marc Stenger. Elle a permis une relecture des missions des équipes pastorales

paroissiales ainsi qu'une réflexion-partage par espace pastoral.

■ Le 8 octobre, une rencontre « Bilan liturgie », animée par le Père Mathias et le diacre Philippe, a réuni des représentants des équipes d'animation liturgique. Elle était présidée par Bertrand Roy, Responsable du service diocésain de la Pastorale liturgique et sacramentelle, qui a été impressionné par le nombre et par le dynamisme des 9 équipes de préparation (40 personnes).

■ L'ensemble paroissial faisant partie de Troyes-Est (avec St Nizier, Pont-Sainte-Marie et N.D. Des Trévois), des rencontres de concertation réunissent périodiquement prêtres et laïcs pour une coordination dans les services entre les différentes paroisses. La dernière s'est tenue à Saint Parres le 23 septembre à la maison paroissiale.



QUELQUES INFORMATIONS...

- Un **partage de la Parole** est proposé chaque vendredi à 18H à la maison paroissiale. Le dernier vendredi du mois, le Père Yves Maurice anime cette rencontre sur l'Evangile de Marc qui jalonnait toute l'année liturgique B.
- Le 5 décembre, Mgr Marc Stenger devrait venir à la rencontre des jeunes et de leurs parents pour échanger et expliquer son rôle d'évêque dans l'Eglise. Cette visite sera fonction des circonstances sanitaires.
- Le 13 décembre, au cours de la messe à 10H30, devrait avoir lieu l'envoi en mission des personnes « Relais villages ».
- Une équipe d'aumônerie visite chaque semaine les convalescents de la maison de réadaptation fonctionnelle de l'Asclépiade et y organise deux messes au cours de l'année. Des rencontres et des messes mensuelles ont également lieu avec les résidents de la Villa du Tertre. Ces visites, suspendues depuis mars, pourraient reprendre en décembre si les contraintes sanitaires le permettent.
- **Messe à 10H30** tous les dimanches et fêtes à l'église de Saint Parres aux Tertres jusqu'à Pâques.
- Messe en semaine à la chapelle de la Tuilerie à **8H15** mardi, mercredi, jeudi, vendredi.

DES DATES À RETENIR...

- Messe de Noël à la Villa du Tertre, le jeudi 17 décembre à 17H15
- Messe de Noël à l'Asclépiade, le samedi 19 décembre à 10H30
- Veillée et Nuit de Noël, **jeudi 24 décembre à 18H30 à l'église de Saint Parres**
- Messe du jour de Noël à 10H30, **vendredi 25 décembre à l'église de Saint Parres**
- Messe du jour de l'An (en attente d'une réponse du Père Mathias)
- Messe de la fête de Saint Parre, le dimanche 24 janvier 2021 à l'église de Saint Parres aux Tertres

POUR TOUT RENSEIGNEMENT OU COMPLÉMENT D'INFORMATION :

■ Permanences d'accueil

Lundi de 10h à 11h30 - **Jeudi, Vendredi** de 17h30 à 19h à la maison paroissiale, 5 rue Edmé Denizot à Saint Parres aux Tertres 10410. Nouveau n° Tél : **03.51.53.50.51** / e-mail : **paroisse.stparres@gmail.com**
et Père Sié Mathias KAM **07.83.32.68.69** / e-mail : **ms_kam49@yahoo.fr**

PAPIERS CRAYONS

L'assemblée générale s'est déroulée le mardi 21 septembre. La présidente a remercié les bénévoles, Madame Sylvie Foufé, Directrice d'écoles, les enseignants, ainsi que Mélanie Blanchard et Marc Maury de l'AJD (Association Jeunesse pour Demain) qui apportent leur soutien régulier. Elle a présenté le rapport moral et le rapport d'activités : 4 enfants à l'école Pierre Brossolette et 3 enfants à l'école Jules Ferry ont été aidés par les bénévoles avant le confinement. La trésorière a présenté le bilan comptable de l'année écoulée au solde positif.

Trois membres sortants ont été réélus :

- Présidente : Martine HAGER
- Secrétaire : Michèle RABOT
- Trésorière : Maryse BOUVY

Malgré la COVID-19, l'aide aux devoirs a repris le 6 octobre dans le respect des règles sanitaires.

Elle a lieu **les mardis de 17H à 18H, hors vacances scolaires.**
L'association a besoin de nouveaux/nouvelles bénévoles pour aider des enfants en difficulté.





COMITÉ

des Fêtes

Le Comité des fêtes est constitué d'une équipe de bénévoles qui consacrent une partie de leur temps à concevoir et à réaliser diverses manifestations d'intérêt public dans la commune. Cette association recherche des bénévoles. Si vous désirez vous y investir, **appelez le 03.25.80.87.20**. L'équipe est sympathique et l'ambiance est conviviale et chaleureuse !

DATES A RETENIR EN 2021 :

- **Samedi 23 janvier 2021** (à 14H30) : Assemblée générale à la salle des Conférences. La galette des rois et le verre de l'amitié clôtureront cette réunion. Toute personne intéressée peut y participer.
- **Dimanche 28 février 2021** (après-midi) : Repas dansant ou spectacle de magie.

■ **Samedi 24 ou dimanche 25 avril 2021** : Vide puériculture.

■ **Dimanche 5 septembre 2021** : Vide-greniers.

■ **Samedi 23 et dimanche 24 octobre 2021** : Thé dansant ou Artistes Collectionneurs Amateurs.

■ **Samedi 27 et dimanche 28 novembre 2021** : Marché de Noël.

CLUB INFORMATIQUE PATROCLIEN

Le CIP a repris ses cours le 6 septembre en respectant scrupuleusement les gestes barrières. 20 stagiaires bénéficient d'un enseignement de qualité dispensé par les moniteurs bénévoles Alain, Daniel et Patrice. Brigitte, Claudine et Jacky donnent également de leur temps le jeudi matin pour assurer les séances libres.



En raison du départ d'un des moniteurs, le CIP recherche pour la rentrée de septembre 2021 une personne pouvant assurer deux heures de bénévolat par semaine pour dispenser des cours d'informatique.

Le repas annuel du club n'a pas pu avoir lieu en 2020 vu le contexte sanitaire. Il est reporté au **dimanche 21 mars 2021**. Une tombola exceptionnelle et de nouveaux jeux seront proposés lors de ce moment convivial.

Activités proposées par le club :

- Cours d'informatique le lundi de 14H à 16H, le mardi de 8H15 à 12H15 et le vendredi de 10H à 12H.
- Séances libres le jeudi matin de 10H à 12H.

Contact :

- Secrétaire Annie MOREAU 06.83.08.92.60
- Club.info.patroclicien@orange.fr

CRESCENDO

Rentrée en musique pour la jeune association Crescendo.

Le la est donné dans la maison des associations où une salle consacrée à la musique a été mise à la disposition de Crescendo. Pas de limite d'âge : de l'éveil musical pour les tout petits jusqu'à l'accordéon où des adultes ont décidé de faire leurs premiers pas avec Florence. Le piano, le clavier arrangeur (avec Florence), la guitare et le chant (avec Roland) ont la faveur des préadolescents et adolescents mais là aussi des adultes font leurs premières gammes.

Renseignements :

■ 06 62 36 55 68



LES COMEDIENS DU TERTRE

LE THÉÂTRE FORCÉ DE FAIRE RELÂCHE

Comme c'est le cas pour beaucoup d'autres activités victimes de la crise sanitaire, les répétitions et les représentations des Comédiens du Tertre ne pourront avoir lieu cette saison. Cependant, la troupe est déjà à la recherche d'un nouveau spectacle à présenter à son public la saison prochaine. Pour se faire, l'effectif a besoin d'être complété. **Les comédiens souhaiteraient donc recruter un ou deux hommes motivés**, avec ou sans expérience théâtrale (âge indifférent).

Le planning d'une saison consiste à une répétition par semaine pour effectuer une



quinzaine de représentations dans différentes communes du département, le week-end, d'octobre à début avril.

Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact auprès de :

■ **Alain POITTEVIN**
07.62.89.48.92
alain.poittevin@orange.fr
■ **Muriel GUYOT-ROBARDET**
06.22.36.06.84
guyotmuriel@orange.fr



RIBO-CAPS

2 NOUVELLES ASSOCIATIONS S'INSTALLENT À SAINT PARRÉS

collectionneurs de capsules de Champagne

Dans les années 1650, le moine Dom Pérignon découvre comment faire mousser le champagne et pétiller les petites bulles dans nos flûtes. Mais la puissance du breuvage pose problème quant au maintien du bouchon. En 1844, Adolphe Jacquesson crée une plaque de ferraille maintenue par un fil d'acier que nous appelons aujourd'hui capsule de champagne ou plaque de muselets,

dont est tiré le terme « placomusophilie ».

Les membres de l'association RIBO-CAPS, nouvellement implantée à Saint Parres aux Tertres, collectionnent ces plaques réalisées par les producteurs des 5 départements de l'appellation Champagne, soit dans leur totalité, soit par département ou encore par thème (chasse, fleurs, portraits..).

Lors de la prochaine ouverture

d'une bouteille de champagne découvrez ce qui se cache sous la coiffe ! Rencontrez les membres de RIBO-CAPS à la **salle des Conférences une fois par mois, ou en mars 2021 lors de leur grande bourse annuelle à la salle Deterre Chevalier** (dates disponibles sur le site internet).

- Site internet : <http://ribocaps.lecir.fr/>
- Contact : ribocaps@orange.fr

INSIEME



LE PLAISIR D'ÊTRE ENSEMBLE

Insieme est une troupe qui a vu le jour il y a 2 ans et a posé ses micros à St Parres aux Tertres il y a quelques mois.

Insieme (« Ensemble » en italien) est une histoire collective, un rassemblement de quelques amateurs qui vous attendent afin de partager avec vous leur passion pour le monde du spectacle. « Ensemble » pour le plaisir de chanter, de danser, de faire du théâtre, de s'amuser, bref de faire le show ! Les répétitions ont commencé à la Grange fin août : si vous entendez de la musique, que le cœur vous en dit, n'hésitez pas à pousser la porte et à aller les voir. On ne sait jamais, le virus du spectacle pourrait vous attraper et vous donner envie de tenter l'aventure avec eux !

Les projets d'Insieme pour 2021 sont nombreux :

- le samedi 9 janvier 2021 à 20H30: spectacle au profit des Restos du Cœur au Théâtre de Champagne
- le samedi 30 janvier 2021 à 20H30 : spectacle à la MJC de Charmont-sous-Barbuise

- le samedi 20 février 2021 à 20H30 : spectacle au profit de Soutien Actif, salle Deterre Chevalier à Saint Parres aux Tertres

- le samedi 16 octobre 2021 : spectacle donné à St Parres au profit de l'Association Grégory Lemarchal, une première dans l'Aube !



Les membres d'Insieme vous attendent avec impatience, que ce soit devant ou derrière le rideau.

Contact :

- Présidente : Valérie MURA
- Tél : 07.83.93.33.51
- Mail : insieme.compagnie@hotmail.com
- Site Internet : <http://www.insieme-compagnie.fr/>
- Page Facebook :
- <https://www.facebook.com/Insieme.official/>
- Instagram : [Insieme.compagnie](https://www.instagram.com/Insieme.compagnie)

Ensemble et Solidaires

UNRPA

Dans le cadre du concours de décorations du 14 juillet organisé par la municipalité, certains membres de l'UNRPA ont décoré leur maison ou leur balcon.

Le 23 juillet, le maire, Jack HIRTZIG, a rencontré François KASPER, Président départemental de l'UNRPA.

L'association a repris, depuis le 9 septembre, ses après-midi jeux de sociétés bimensuels, ce qui permet à ses adhérents de se retrouver. La crise sanitaire



empêche malheureusement la mise en place de nombreuses autres actions. Un loto a tout de même pu être organisé le jeudi 22 octobre dans la salle Deterre Chevalier. Celui-ci a réuni

une vingtaine de membres. Les 15 et 16 octobre, les membres de l'association ont travaillé à la préparation de décorations de Noël avec les élèves des écoles du groupe Brossolette. Les enfants ont réalisé des pompons, des scoubidou, et ont commencé à fabriquer des bonshommes de neige pour décorer la commune pendant les fêtes.

L'UNRPA espère pouvoir organiser un repas de fin d'année, si la situation sanitaire le permet.

> L'ASSOCIATION DU PATRIMOINE

UN NOUVEAU BUREAU, DES IDÉES, UNE A.G. !

Suite au décès de son président, M. BONBON, et au départ de deux de ses membres qui ont souhaité interrompre leur mandat en juillet pour des raisons personnelles, le conseil d'administration de l'association du Patrimoine de Saint Parres aux Tertres s'est réuni le 8 octobre 2020 pour nommer un bureau par intérim, en attendant sa prochaine assemblée générale. Ce nouveau bureau provisoire est constitué de :

- Mme Isabelle LECLERCQ
Présidente
- Mme Claude GAUTHROT
Vice-Présidente
- Mme Dominique SPILMANN
Trésorière

- Mme Elisabeth MOUILLÉ
Vice-Trésorière
- Mme Marie Christine FERRARI
BUTEAU - Secrétaire
- Mme Michèle RABOT
Vice-Secrétaire

et est accompagné de Messieurs Bernard CORBAZ, Jean Pierre MAZZOLENI et Alain POITTEVIN, membres très actifs du C.A.

Malgré les difficultés liées à la situation sanitaire actuelle, les membres du C.A. sont toujours aussi enthousiastes dès qu'il s'agit de préserver le patrimoine patricien sous toutes ses formes (patrimoine naturel, historique, immobilier, culturel...). Ils sont bien sûr prêts à s'investir dans les activités traditionnelles de l'association en gardant la mémoire de l'histoire du village et en s'impliquant, par exemple, dans la protection, voire la rénovation de ses monuments pour mieux les transmettre aux générations futures. Mais il ne

s'agit pas que de sauver de vieilles pierres... ils ont aussi envie de promouvoir de nouvelles actions, telles que la participation à l'inventaire de l'environnement naturel (projet porté par la municipalité), pour mieux l'apprécier et le protéger.

Ces projets seront présentés lors de **l'assemblée générale** qui se tiendra le :

Vendredi 5 février à 18H00
Salle Deterre Chevalier

Toutes les personnes intéressées par l'association sont les bienvenues. Faites-vous connaître auprès de la Mairie qui transmettra vos coordonnées pour recevoir un bulletin d'adhésion ou simplement une invitation personnelle à l'A.G. Si vous souhaitez vous investir dans l'animation de l'association, c'est avec plaisir que celle-ci recevra vos candidatures pour entrer dans son conseil d'administration.

C.E.A.E.T.C.

Le Centre d'Etude des Arts Energétiques Traditionnels Chinois propose des cours de Qi Gong et de Tai Chi Chuan style Yang.

Le Qi Gong, pouvant être traduit par « travail énergétique », fait partie intégrante de la médecine chinoise. Il permet de se relaxer tout en renforçant son corps et son psychisme.

Le Tai Chi Chuan est un art martial qui privilégie la souplesse sur la force. Il procure enracinement et légèreté, douceur et puissance, énergie et tranquillité.

Les cours sont animés par des professeurs diplômés et des stages sont organisés tout au

long de l'année par des intervenants extérieurs et par nos professeurs.

Les cours ont repris cette année le 14 septembre (pas de cours pendant les vacances scolaires). Il est possible d'intégrer l'association en cours d'année.

HORAIRES DES COURS à Saint Parres aux Tertres, espace Pascale Paradis, rue Jules Ferry :
(Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés. Prendre contact avec l'association pour confirmation)



LUNDI

- 19h30-20h45 : Tai Chi Chuan débutants
- 19h30-20h30 : Qi Gong tous niveaux
- 20h30-21h00 : Qi Gong pratiquants confirmés

JEUDI

- 18h45-19h30 : Tai Chi Chuan tous niveaux
- 19h30-20h45 : Tai Chi Chuan niveau avancé

Il est possible de pratiquer le Qi Gong en d'autres lieux.

Renseignements / Contact :

- ceaetc10@gmail.com
- 06 12 91 91 25

ASSOCIATION

LC DANSER

L'association propose des **cours de danse moderne** le mardi de 17H30 à 21H15 à l'espace Pascale Paradis (10, rue Jules Ferry).

Dès l'âge de 4 ans : enfants, adolescents et adultes.

- Téléphone : **06 41 93 47 87**



Gymnastique

VOLONTAIRE

Les cours ont repris à partir du 21 septembre. La Mairie a mis à disposition de l'association la salle Deterre Chevalier afin de respecter les distanciations. Les adhérents étaient très satisfaits de pouvoir se retrouver. Line GAR-DAVOT, qui a pris sa retraite, a été remplacée par Flora.

L'assemblée générale s'est tenue le vendredi 9 septembre en la présence de Carole POI-VEZ, Présidente du CODEP, et de Marc BRET, Conseiller départemental.

Horaires des cours :

- **LUNDI à 17H10** : Gymnastique d'entretien / à **18H25** : Zumba
- **JEUDI à 17H45** : Renforcement musculaire / à **19H** : Cardio.

A.S. du Tertre TENNIS

Malgré une longue période d'interruption due au confinement, l'AS du Tertre Tennis s'est remise rapidement sur les rails pour permettre à ses adhérents, avec l'appui de la municipalité, de retrouver le chemin des courts, dans le respect des règles sanitaires et avec des précautions renforcées.

Dans la continuité d'un travail engagé depuis plusieurs années, le club s'évertue à proposer à ses adhérents davantage de possibilités de pratiquer au mieux le tennis, en compétition ou en loisirs.

En perpétuelle croissance depuis deux ans, l'école de tennis, sous la direction de Thomas Géraudel, fraîchement entré en formation professionnelle diplômante, offre dès 4 ans la possibilité de s'initier, puis de se perfectionner, et même de pratiquer la compétition.

La jeunesse sera l'un des axes forts du développement du club, tout comme la pratique féminine qui, avec l'arrivée de plusieurs compétitrices, a le vent en poupe. Le tout sous la houlette de Thomas Géraudel,

dont les fonctions sont étendues aux adultes depuis la reprise de la saison.

Très bien placée sur l'échiquier aubois en terme d'équipes engagées dans les divers championnats (7e sur 31 clubs), l'ASTT est à ce jour toujours en course pour les titres départementaux en 1ère et 2e division dans la catégorie des plus de 35 ans. Lorsque cette compétition s'achèvera, le club se tournera vers les championnats mixtes 4e et 3e série (deux hommes et une femme) cet hiver, puis vers son traditionnel tournoi, devenu un rendez-vous incontournable du calendrier aubois, réputé pour son accueil et sa convivialité, avec un niveau de compétition élevé qui va jusqu'à la deuxième série. Un tournoi qui a atteint les 180 participants en 2020, et qui contribue au rayonnement de l'association dans le département.

Au printemps se dérouleront les championnats par équipe, dans lesquels l'ASTT est représentée au niveau départemental et régional, avec cinq équipes minimum inscrites. C'est le point d'orgue de la sai-

son, le moment où le club est le plus représenté dans les compétitions par équipe. C'est la raison pour laquelle cette saison, c'est une nouveauté, les compétiteurs patrocliens arboreront une tenue commune. Un investissement de tous, club et adhérents, qui renforce cette envie de promouvoir l'image et les valeurs du club et de sa commune.

INFOS UTILES

Les tarifs 2020-2021

■ 90 € ADULTE

Adhésion au club
Accès aux terrains
Licence FFT
2 invitations
Inscription au tournoi interne offerte

■ 75 € ENFANT

Adhésion au club
Accès aux terrains
Licence FFT
2 invitations
Inscription au tournoi interne offerte (à partir de 13 ans)

CONTACT

- asdutertretennis.com
- asdutertretennis@fft.fr
- James CHARLES :
06.29.67.22.45



Les astuces de Pépé Almaric



Retrouvez Almaric et ses amis sur : www.pepealmaric.com

Vous l'aviez découvert dans le numéro de septembre dernier (Le Patrolien N°149, page 17).. « Pépé Almaric » revient aujourd'hui dans votre bulletin municipal pour vous présenter ses astuces ! Merci à la famille LOUBIERE qui nous fait partager les aventures de ce personnage un brin loufoque... (www.pepealmaric.com)

CHARADE

Mon premier : les criminels y passent
 Mon second : tenue d'Adam et Eve
 Mon troisième : une consonne
 Mon quatrième : les parfumeurs en ont un bon
 Mon cinquième : synonyme du verbe rouspéter à la 3^{ème} personne du singulier et au présent de l'indicatif
 Mon sixième : le chiffre des binômes
 Mon septième : un but en anglais

Mon tout est une artère de notre charmante cité.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La longueur de la voirie communale est de 21 942 mètres, soit **presque 22 kilomètres !**

SAINT PARRÉS D'HIER À AUJOURD'HUI...

Reconnaissez-vous cette rue de notre commune ?



QUI SUIS-JE ?

Je suis un passereau arboricole, insectivore et granivore. Je niche dans des trous d'arbres, mais j'utilise aussi souvent les nichoirs dans les jardins. Je suis très sociable et fréquente volontiers les mangeoires en hiver. Mon nom viendrait d'un adjectif en bas allemand qui signifie « menu ».

J'ai donné mon nom à une rue de Saint Parrés aux Tertres.

Qui suis-je ?

JEU JUNIOR

Je suis un quadrilatère. J'ai 4 angles droits et mes côtés opposés sont de même longueur. Mes diagonales se coupent en leur milieu.

Qui suis-je ?

Charade : Avenue Général de Gaulle - Jeu Junior : un rectangle - Qui suis-je ? une mésange - Saint Parrés d'hier à aujourd'hui : Avenue Général de Gaulle

SOLUTIONS DES JEUX :

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- **Elia SEILHAN**
née le 16 octobre 2020 à Troyes
- **Océane, Françoise JACQUINOT**
née le 16 octobre 2020 à Troyes
- **Esmée MARCHAL BOUDIN**
née le 2 septembre 2020 à Troyes

MARIAGE

- **Nicolas, Jacques, Jean GONTIER et Alexandra HAGENBACH**
le 12 septembre 2020



DÉCÈS

- **Régis, Maurice LEGRAND**
le 8 octobre 2020 à Troyes
- **Jean-Michel PEGAZ-PAQUET**
le 21 octobre 2020 à Saint Parres aux Tertres
- **Jacqueline, Andrée, Renée VIDAL** le 25 septembre 2020 à Saint Parres aux Tertres
- **Odile, Bernadette POUTHIER**
le 20 mai 2020 à Troyes

HOMMAGE À YVONNE GRANMONT

L'équipe municipale a appris avec tristesse la disparition d'une Patroclienne qui a été pendant très longtemps au service de la population de notre commune. Elue conseillère municipale jusqu'en 2001, Yvonne GRANMONT a marqué les esprits par son engagement, sa simplicité et sa gentillesse. Elle avait toujours à cœur de mettre ses convictions politiques en liaison avec sa vie. Elle était la femme de Jack, fondateur de la section tennis de table, reprise par son fils Jacky. A toute sa famille, ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, la municipalité adresse ses condoléances attristées.





**Pour insérer
votre publicité
dans le Patroclien**

Contactez-nous

03 25 72 12 30



Régis DUBOIS - Philippe SISTERNAS

Toutes Assurances
Épargne, Placement, Retraite

65, Ave du Général de Gaulle
10410 St Parres aux Tertres
Tél : 03.25.46.86.35
Fax : 03.25.46.86.53

TRIBUNE LIBRE

L'article L. 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales stipule : « Dans les communes de 1 000 habitants et plus [...] un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale. »

Madame, Monsieur,
Comme annoncé dans le dernier «Patroclien», je viens vous informer sur la vie municipale.

Trois événements d'importance se sont produits depuis notre dernier rendez-vous :

O Rumeur, quand tu «flingues» sans discernement !

RUMEUR : information diffusée dont la véracité est douteuse.

Victime d'une rumeur liée aux élections municipales, un agent administratif dénié, délaissé, ignoré, a quitté ses fonctions au sein de la mairie de Saint Parres aux Tertres.

Accusé et méprisé à tort d'avoir soutenu la liste « Agissons pour l'Avenir », cet agent, sollicité par une autre collectivité, a démissionné après 18 ans de bons et loyaux services. **Ces reproches injustifiés et mensongers**, colportés par une (des) personne(s) malveillante(s), ont eu raison de son honnêteté, de sa droiture, de sa discrétion, de ses compétences et de sa disponibilité qui caractérisaient son sens du devoir envers les administrés et les personnels.

Une autre commune a su reconnaître les qualités humaines et professionnelles de cet agent. Cela lui permettra d'exercer missions et actions dans un milieu professionnel serein et apaisé.

Nous lui souhaitons pleine et entière réussite dans sa nouvelle affectation.

Il est surprenant que d'autres agents, ayant pris ouvertement position «politiquement» (Facebook), n'aient pas eu à subir et à souffrir d'un tel mépris, **bafouant l'obligation de réserve qui incombe à tout agent** en période pré-électorale.

DÉMISSIONS

Les relations conflictuelles, nées dans la majorité municipale, ont conduit à **7 démissions : 4 conseil-**

lers(ères) ont quitté leur engagement municipal ; 3 adjoints ont démissionné « ensemble », 2 cessant tout mandat, le 3^{ème} abandonnant sa fonction de maire-adjoint, mais restant conseiller municipal. Revenant sur sa décision, ce dernier a repris son poste d'adjoint et ses attributions : en charge de l'environnement, du cadre de vie et des bâtiments y afférents.

Etrangers à ces luttes intestines, les 4 élus de la liste «*Agissons pour l'Avenir*» **sont restés en dehors de ces conflits** qui ont pollué l'équipe majoritaire et ont conduit à un tel état.

Ces «*espèces de pleureuses*», expression qui nous a été attribuée sur Facebook en période pré-électorale, ne sont peut-être plus dans la liste décriée ?

De par cette situation sans précédent, l'image de Saint Parres est sérieusement dégradée. Le changement, c'est maintenant... le gâchis aussi.

Pour le bien de la commune et de sa crédibilité, il est grand temps de passer à autre chose. Les causes de ce clash ne nous concernent pas, élus d'opposition que nous sommes... **mais les conséquences, si !!!**

L'attachement que nous vouons à notre commune est indélébile.

■ Suite à ces démissions, la commission « voirie, éclairage public » se trouvait orpheline d'un (e) Président(e).

Sollicités par le maire, nous nous sommes posés beaucoup de questions au cours des nombreuses réunions, réflexions et échanges que nous avons eus. Entre autres :

■ Avons-nous le droit de laisser le chantier de la rue E. Denizot en attente et ne pas respecter nos engagements ? **NON**

■ Pouvons-nous laisser en l'état, au grand dam du maître d'œuvre, de Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France et des entreprises impliquées dans ce chantier ? (assumant

les conséquences financières qui en découlent) **NON**

■ Avons-nous le droit de laisser les riverains et les usagers de cette rue subir des désagréments supplémentaires et d'être les otages de conflits au sein de la majorité municipale ? **NON**

■ Avons-nous le droit de remettre en cause les futurs travaux de la commission ? **NON**

■ Si l'un de nous intègre le poste d'adjoint, garderons-nous la ligne de conduite que nous avons adoptée au sein de l'équipe municipale ? **OUI**

Riche de ses incompétences à gérer un chantier d'importance ???!!! (Le Patroclien n°147 décembre 2019, page 31), **Maryse PETIT** a répondu favorablement à l'appel du maire. Cette décision peut paraître surprenante à certains. **Mais il est nécessaire, et surtout indispensable**, que la municipalité travaille à l'évolution de la commune, dans l'intérêt des Patrocliens.

Nous apportons notre volonté d'aider Saint Parres mais restons à notre place, force d'opposition constructive.

Cette implication dans le domaine de « la voirie, éclairage public » ne remet pas en cause notre liberté de penser, de nous exprimer, d'opposer nos idées, si nous jugeons nécessaire de le faire et de le dire. Nous n'avons pas le droit de trahir la confiance des électeurs qui nous ont apporté leurs suffrages en mars 2020.

Au seuil de cette nouvelle année, nous vous souhaitons le meilleur, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers. Restez prudents, protégez-vous, prenez vos précautions dans ce contexte sanitaire toujours autant déroutant et anxiogène.

Bonne année 2021.

Bien à vous.

Joël FRANCOIS

Pour les élus «Agissons pour l'Avenir»

Adresse et HORAIRES

HÔTEL DE VILLE :

Adresse postale :

Commune de Saint Parres aux Tertres
2, rue Henri Berthelot - CS 40064
10092 TROYES CEDEX

Horaires :

Ouverture du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h

Tél. **03.25.72.12.30**

www.saintparresauxtertres.fr

CIMETIÈRE :

Ouverture des portes :

- horaires d'hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars) :
> Portillon automatique de 8 h 00 à 17 h 30
- horaires d'été (du 1^{er} avril au 31 octobre) :
> Portillon automatique de 7 h 30 à 19 h 30

RENSEIGNEMENTS

Collecte des encombrants

Les encombrants sont collectés **UNIQUEMENT**
sur rendez-vous auprès Troyes Champagne
Métropole : 03 25 45 27 30

Bennes à verres et à papiers

- Rue Gambetta (vers la Résidence des Près)
- Rue Jean Jaurès (à l'entrée de Baires)
- Rue André Lavocat (vers le stade)
- Rue de l'Égalité (près de Jardiland)
- Rue Camille Claudel
(près des Services Techniques Municipaux)
- Rue Jules Pochinot
- Mail Paul Gauguin

Numéros de téléphones utiles

- Hôtel de Ville : **03 25 72 12 30**
- Bibliothèque Municipale : **03 25 80 49 02**
- Ecole primaire Jules Ferry : **03 25 80 76 45**
- Ecole primaire Pierre Brossolette : **03 25 80 76 42**
- Ecole Maternelle : **03 25 80 20 67**
- Restaurant Scolaire : **03 25 41 06 70**
- Accueils de loisirs : **09 63 63 82 14**
- Police Municipale : **06 75 21 42 06**

LES COLLECTES

À SORTIR LA VEILLE

Ordures Ménagères
(Bac gris, couvercle bordeaux)

LUNDI

Collecte Sélective
(sac translucide)

JEUDI
sauf
Zones Commerciales (Mardi)

Déchets Verts
(Bac marron)

JEUDI après-midi
les **17 décembre** et **21 janvier** (sapins de Noël)
La reprise de la collecte hebdomadaire est
prévue le **jeudi 18 mars 2021**

INFOS TRI, pour tout renseignement : N° Vert 0 800 100 889
(Appel gratuit depuis un poste fixe)

Pour toute information ou réclamation, un seul numéro :
Troyes Champagne Métropole : 03.25.45.27.30

Actions médico-sociale DE LA DIDAMS

DES AIDES ET DES CONSEILS PRÈS DE CHEZ VOUS

Notre commune dépend du **Centre médico-social 2, rue du Docteur Roux - 10150 PONT SAINTE MARIE (tél. : 03.25.46.44.70)**, circonscription ceinture est de Troyes. Des professionnels sont à votre écoute et peuvent vous rencontrer au centre médico-social ou lors de permanences à la mairie de Saint Parres aux Tertres ou lors de visites à domicile.

■ **PERMANENCE DE L'ASSISTANTE SOCIALE DE LA D.I.D.A.M.S. A LA MAIRIE DE SAINT PARRES AUX TERTRES : tous les 2^{èmes} mercredis de chaque mois de 9H à 12H.** En cas de modification, un message sur les panneaux lumineux vous informera des nouveaux horaires.

Pour tout renseignement ou rendez-vous : **03.25.46.44.72** ou au standard **03.25.46.44.70**.

■ **SERVICE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE :**

L'infirmière puéricultrice de la DIDAMS se tient à la disposition des parents d'enfants de 0 à 6 ans. Vous pouvez la joindre au **03.25.46.44.72** ou au standard **03.25.46.44.70**.

■ **SERVICE UNITE PERSONNES AGEES - PERSONNES HANDICAPEES :**

Vous avez plus de 60 ans vous cherchez des renseignements sur : Ecoute, information, conseil - Aide au maintien à domicile des personnes âgées - Informations sur l'hébergement en établissement. Vous êtes handicapé, sans critère d'âge et vous souhaitez des informations, une aide pour la constitution d'un dossier ou une orientation. Vous pouvez contacter l'assistante sociale au **03.25.46.44.75** au standard au **03.25.46.44.70**.

Pour tout renseignement, vous pouvez également contacter le **Centre Communal d'Action Sociale à la mairie de Saint Parres aux Tertres (03.25.72.12.30)**, votre relais auprès des différents services sociaux.

INFORMATION DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Monsieur Marc BRET, Conseiller Départemental, se tiendra à votre disposition, pour les interventions individuelles, salle des Conférences de SAINT PARRES AUX TERTRES aux dates suivantes :

- Mercredi 27 janvier 2021 de 18H00 à 19H15
- Jeudi 25 février 2021 de 18H00 à 19H15
- Vendredi 23 mars 2021 de 18H00 à 19H15

Si nécessaire, vous pouvez le contacter au 06.10.44.49.32.

Meilleurs vœux à tous les Patrocliens. Belle année 2021 sous le signe de la concorde et des solidarités. Catherine Brégeaut, Conseillère Départementale. Je suis à votre disposition au 06.10.83.02.63 (entretien téléphonique, rendez-vous en présentiel).

> L'ASSOCIATION JEUNESSE POUR DEMAIN

- Vous avez moins de 21 ans et vous désirez des renseignements sur le logement, la santé, l'emploi et la formation
- Vous rencontrez des difficultés avec vos camarades, vous avez des projets à soutenir
- Vous avez des enfants scolarisés (à partir de 11 ans) ou jeunes adultes (jusqu'à 21 ans) pour lesquels vous vous interrogez
- Vous êtes habitants de Saint Parres aux Tertres et vous voulez mieux comprendre les usages et les comportements de la population adolescente de votre quartier

L'Association Jeunesse pour Demain met à votre disposition une éducatrice spécialisée : **Mélanie BLANCHARD (06.76.77.33.86)** que vous pouvez contacter (laisser messages et coordonnées) ou bien laisser un message auprès des services de la mairie au **03.25.72.12.30**.

> POINT CONSEIL EMPLOI

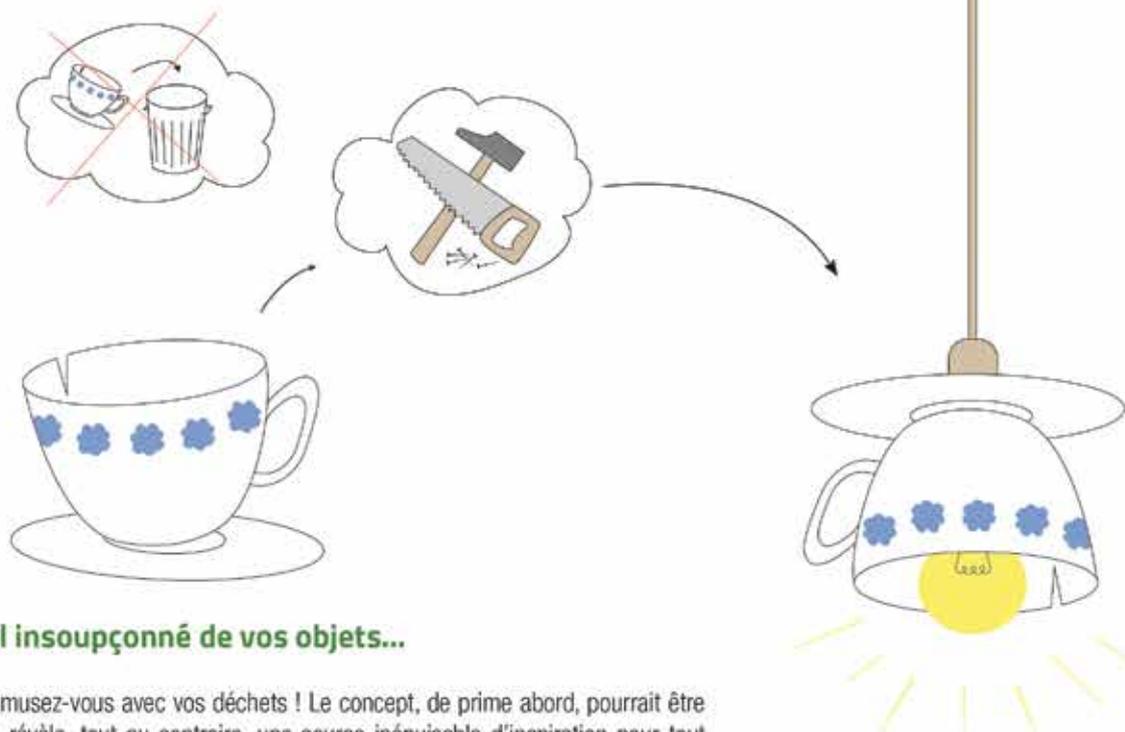
Un service de proximité à destination des chercheurs d'emploi pour les aider dans leurs démarches de recherche.

Martine DECROIX peut vous recevoir les **mardis après-midi**. Contactez la Mairie de SAINT PARRES AUX TERTRES pour prendre rendez-vous.



Up up Upcycling !

La Minute prévention vous présente ces gestes quotidiens qui préservent la planète, pour agir en conscience et faire la différence ! C'est une Minute soucieuse du devenir des déchets : tri, recyclage, lutte contre le gaspillage. Elle donne des clés de compréhension, des repères et des solutions pour, ensemble, réduire nos déchets.



Le potentiel insoupçonné de vos objets...

Soyez créatifs, amusez-vous avec vos déchets ! Le concept, de prime abord, pourrait être rebutant... Il se révèle, tout au contraire, une source inépuisable d'inspiration pour tout bricoleur, chineur et/ou passionné de déco qui se respecte. La tendance est à l'upcycling, ou « surcyclage » en français, qui consiste à donner une vie nouvelle à des objets délaissés dans leur usage premier. Ce que vous pensiez mettre au rebut peut devenir, avec un peu d'imagination et d'ingéniosité, un objet design, artistique... et pourquoi pas « cadeau », à moindre frais, pour les fêtes ! Il ne faut, quelquefois, que quelques coups de pinceaux et un tour de vis pour faire merveille. Transformer des bocaux en lampe déco, des palettes ou cagettes à légumes en mobilier de salon, des pneus de vélos en encadrement de miroirs ou bien encore des cuillères à café en poignées de commode. Idées et tutoriels auxquels vous référez ne manquent pas sur le web, y compris pour réaliser des objets simplissimes, ludiques, drôles et surtout uniques ! Un non-conformisme sympathique et bienvenu dans nos intérieurs qui signifie beaucoup en termes de développement durable. Non seulement vous donnez une valeur nouvelle et augmentée à vos objets, mais vous évitez de produire de nouveaux déchets.

Si décidément vous n'avez pas la fibre artistique, faites le bon choix : réparez vos objets avec l'aide des Repair Café, échangez-les, vendez-les ou déposez ces objets encore en bon état dans les points-réemploi Foyer Audois des déchèteries de l'agglomération ou auprès d'autres associations solidaires et caritatives de votre choix.

Dates des prochains Repair Café (ateliers participatifs et gratuits de réparation de vos petits appareils électroménagers et vêtements abîmés) sur rcaube.fr. Adresses et horaires d'ouverture des déchèteries sur troyes-champagne-metropole.fr.

valden

CLICK&COME

RETRAIT COLIS



Retirez au Comptoir Valden vos colis
Colissimo, Chronopost et Dpd
et vos commandes issues de valdenclick.fr

E. Leclerc 
St Parres aux Tertres